

Fidèles à nos engagements

*Rapport de redevabilité
du Gouvernement de l'Espagne*

Décembre 2021



GOBIERNO
DE ESPAÑA



Résumé exécutif

Contexte

Au début de la législature, le président du Gouvernement s'est engagé de façon explicite à rendre des comptes publiquement sur l'action du Gouvernement, et cela à intervalles réguliers.

L'objectif du rapport **Fidèles à nos engagements** reste inchangé. Comme lors des éditions précédentes, il fournit les éléments permettant de suivre les avancées du Gouvernement dans la réalisation des engagements, en l'occurrence jusqu'au 31 décembre 2021, ainsi que les prévisions pour le premier semestre 2022.

Ce document inclut également un résumé des mesures mises en œuvre au cours de l'année 2021 pour répondre aux conséquences économiques, sociales et sanitaires de la pandémie de COVID-19.

La diffusion publique de cette troisième édition est toujours menée dans une perspective multidimensionnelle, afin d'informer les citoyen·nes de l'action du Gouvernement et de l'état de mise en œuvre des engagements à travers trois approches : une approche globale, une approche sectorielle et une approche territoriale. Les informations concernant chaque approche sont disponibles sur le site web de la présidence du Gouvernement.

Par ailleurs, nous continuons de travailler en vue d'institutionnaliser et de consolider progressivement l'exercice de redevabilité, à travers diverses actions de divulgation à l'échelle nationale et internationale.

La méthodologie appliquée pour élaborer ce rapport est le résultat de la mise à jour des méthodologies appliquées antérieurement. Elle a été analysée et validée par le même groupe de douze spécialistes indépendantes, issues de l'Université, qui s'était déjà chargé de cette tâche lors de l'exercice du premier semestre 2021.

Les principales nouveautés de cette édition sont, d'une part, les outils de visualisation des données et des résultats sur le microsite **Fidèles à nos engagements** du site de la présidence du Gouvernement, et, d'autre part, la définition des conditions de réalisation de chaque engagement et des sources de vérification des initiatives mises en œuvre pour les honorer, le tout sous la forme d'un fichier téléchargeable contenant des données ouvertes.



Mise à jour des engagements

- **Le nombre total d'engagements a augmenté de 19,6 % depuis décembre 2020**, atteignant le chiffre total de 1 481 engagements au 31 décembre 2021. L'essentiel de cette augmentation s'est produit au cours du premier semestre avec la prise de 169 engagements liés au **Plan de relance, de transformation et de résilience**. Au cours du second semestre, 20 engagements supplémentaires ont été pris.
- Pendant la deuxième moitié du présent exercice, seul **1 engagement a été laissé sans suite**. Dans le même temps, un des engagements laissés sans suite antérieurement a été récupéré, des mesures permettant d'avancer dans son exécution ayant été mises en place. Autrement dit, 10 engagements au total ont été laissés sans suite depuis le début de la législature.

Bilan de la réalisation des engagements

- **ENGAGEMENTS RÉALISÉS.** Depuis l'investiture, le gouvernement a pris 1 481 engagements : 42,7 % d'entre eux ont été honorés et il est prévu que ce taux atteigne 48,3 % au prochain semestre.
- **ÉCART ENTRE LES PRÉVISIONS DU MOIS DE JUIN ET LES RÉALISATIONS.** 43,1 % des 1 463 engagements existants au semestre précédent ont été honorés. Par conséquent, comparativement l'objectif dépasse de 4,9 % les prévisions du mois de juin 2021.
- **ÉVOLUTION EN GLISSEMENT ANNUEL.** Au cours de l'année 2021, 19,3 % de l'ensemble des engagements, 26,4 % des engagements pris lors du discours d'investiture et 24,1 % des engagements issus de l'Accord de coalition progressiste ont été honorés.
- **ENGAGEMENTS ACTIVÉS.** Si l'on ajoute les engagements déjà honorés à ceux qui sont en cours de réalisation, le Gouvernement a commencé à travailler sur 97,1 % des engagements pris, soit la quasi-totalité des engagements.
- **DISCOURS D'INVESTITURE.** A mi-parcours de la législature, 50,2 % des engagements solennellement acquis par le président du Gouvernement lors de son discours devant les Cortès générales ont déjà été réalisés.
- **ACCORD DE COALITION PROGRESSISTE (ACP).** 44,4 % des 428 engagements issus de l'ACP ont déjà été honorés et il est prévu que ce taux atteigne 51,2 % en juin 2022. Le résultat dépasse de 2,8 % les prévisions du semestre précédent.

**— PLAN DE RELANCE, DE TRANSFORMATION ET DE RESILIENCE.**

Désormais, 21,3 % des engagements sont associés au plan (PRTR).

Au 31 décembre 2021, 27,5 % des engagements associés au plan (PRTR) avaient été honorés, et il est prévu que ce taux atteigne 32,9 % en juin 2022.

Les résultats de l'évolution de la mise en œuvre des engagements sont le fruit d'une analyse destinée à soutenir la gestion de ce qui est véritablement important dans la mesure où, pour un Gouvernement, honorer ses engagements implique de **transformer et d'améliorer les conditions de vie et les perspectives d'avenir des citoyen-nes.**

Tableau 1. Bilan de réalisation des engagements au 31 décembre 2021.

Origine de l'engagement [nb d'engagements]	Engagements réalisés Déc. 21	Réalisation prévue Juin 22
Total [1481]	42,7 %	48,3 %
Discours d'investiture [239]	50,2 %	58,6 %
Accord de coalition progressiste PSOE-UP [428]	44,4 %	51,2 %
Autres accords d'investiture [161]	41,6 %	43,5 %
Engagements associés au PRTR [316]	27,5 %	32,9 %
Manifestations et déclarations publiques [715]	48,3 %	54,7 %



Tableau 2. Bilan et écart dans la réalisation des engagements figurant dans le rapport de juin 2021.

Origine de l'engagement [Nb d'engagements en Juin 21]	Réalisation prévue pour déc. 21 en juin 21	Engagements réalisés déc. 21 (par rapport à ceux existants dans le rapport de juin 21)	Écart par rapport à la prévision
Total [1463]	38,2 %	43,1 %	+4,9 %
Discours d'investiture [239]	46,9 %	50,2 %	+3,3 %
Accord de coalition progressiste PSOE-UP [428]	41,6 %	44,4 %	+2,8 %
Autres accords d'investiture [161]	34,2 %	41,6%	+7,5%
Engagements associés au PRTR [317]	21,8 %	27,4 %	+5,6 %
Manifestations et déclarations publiques [696]	43,7 %	49,3 %	+5,6 %



Sommaire

Résumé exécutif	3
Bloc I. Description de l'exercice de redevabilité.....	8
1. Introduction	9
2. Contexte	10
3. Synthèse méthodologique	11
4. Concepts clés de la redevabilité	12
5. Nouveautés majeures de l'exercice pendant ce semestre	14
Bloc II. Présentation des résultats de l'exercice de redevabilité	17
6. Réponse à la pandémie de COVID-19	18
7. Alignement des engagements avec les ODD	20
8. Résultats de réalisation des engagements	22

Annexes

Annexe I. Méthodologie

Annexe II. Résumé des initiatives COVID-19

Annexe III. Mise à jour des engagements

Bloc I. Description de l'exercice de redevabilité



1. Introduction

Cette troisième édition de **Fidèles à nos engagements** présente l'état de mise en œuvre des engagements pris par le Gouvernement de l'Espagne depuis le début de la législature jusqu'au **31 décembre 2021**, en analysant en profondeur le glissement annuel (2020-2021) de la réalisation des engagements. La promesse de présenter régulièrement une mise à jour des engagements pris par l'exécutif et de leur état de mise en œuvre est ainsi honorée. Autrement dit, le Gouvernement poursuit son exercice de **redevabilité** et renforce la position de notre pays qui fait figure de précurseur à l'échelle internationale.

La notion de redevabilité, qui repose sur le **principe** de réalisation ou d'explication des engagements, vise à revendiquer une valeur essentielle, celle de la parole donnée, avec un triple objectif :

- progresser en termes de qualité démocratique et **de culture de la gouvernance publique** ;
- **combattre le désintérêt des citoyen-nes pour la politique**, en soumettant l'action du Gouvernement à un audit citoyen ; et
- mettre en œuvre un processus d'**apprentissage institutionnel** enrichi par le débat public.

Cet exercice implique de mettre à disposition de tous des données concernant (i) les engagements pris depuis l'investiture et tout au long de la législature, (ii) les initiatives développées pour honorer ces engagements, (iii) les états de mise en œuvre, et, dans cette dernière édition, (iv) les **conditions de réalisation** en tant qu'éléments clés permettant de déterminer la manière dont un engagement est réalisé et (v) les **sources de vérification** des initiatives, qui fournissent des informations vérifiables sur leur réalisation.

Il s'agit en somme d'un nouvel outil conforme aux valeurs, aux principes démocratiques et au droit fondamental de participation politique établis par la Constitution espagnole et l'Union européenne, grâce auquel des informations détaillées et systématisées concernant l'action du Gouvernement sont volontairement offertes dans le but d'enrichir le débat politique et d'offrir des éléments supplémentaires pouvant faciliter l'analyse et le contrôle du pouvoir exécutif.

Comme lors des précédentes éditions, ce rapport comprend également une liste des actions menées à bien au cours de l'année 2021 dans le cadre de la gestion de la pandémie de COVID-19 et de ses conséquences économiques, sociales et sanitaires.



2. Contexte

Cet exercice naît de l'engagement ferme du président du Gouvernement envers les citoyen·nes en faveur de la redevabilité, qu'il a exprimé dans son discours inaugural et lors de la conférence de presse qui s'est tenue à l'issue du premier Conseil des ministres de la législature. Il s'est en effet engagé à rendre des comptes sur les avancées réalisées dans les domaines d'action de tous les ministères et sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des engagements par le Gouvernement.

Suite à cet engagement, le président du Gouvernement a présenté trois rapports de redevabilité qui s'attachent à détailler la réalisation des engagements pris : un premier en décembre 2020, un deuxième au premier semestre 2021 et le dernier, celui qui nous occupe, qui traite des actions menées jusqu'en décembre 2021.

Pour la première fois dans l'histoire de notre démocratie, un bilan gouvernemental est établi sur la base d'une analyse systématisée de la réalisation des engagements pris depuis le début de la législature.

Chaque fois qu'un rapport est présenté, **les documents le constituant sont mis à la disposition du public sur le microsite *Fidèles à nos engagements* sur le site web de la présidence du Gouvernement (*Moncloa*)** : (i) le rapport en lui-même, présenté par le président, (ii) les bases méthodologiques sur lesquelles repose le travail effectué et (iii) un fichier téléchargeable contenant les **1 481 engagements** analysés, leur état de mise en œuvre et les initiatives mises en œuvre pour les honorer. Cette édition comprend également les conditions de réalisation des engagements et les sources de vérification des initiatives, ainsi que de nouvelles formes de visualisation graphique des informations et des résultats.

Le lendemain de la présentation du rapport, le deuxième niveau de l'exercice est enclenché, avec la **publication d'un bilan sectoriel par tous les ministères**.

Le processus de redevabilité s'achève par la présentation, quelques jours après le bilan sectoriel, des **bilans territoriaux par l'ensemble des délégués du Gouvernement**.

Les bilans sectoriels, les rapports et les supports de diffusion concernant les différents territoires peuvent être consultés sur le microsite ***Fidèles à nos engagements***. Des traductions des rapports en anglais et en français sont également disponibles.

L'unité de reddition de comptes (*Unidad de Rendición de Cuentas*, ci-après URC) de la présidence du Gouvernement est chargée de suivre et de contrôler la programmation et l'exécution de l'activité gouvernementale, et s'occupe de la préparation des rapports et des mécanismes nécessaires à l'exercice de redevabilité du Gouvernement de l'Espagne.



3. Synthèse méthodologique

L'exercice de redevabilité relève de la responsabilité de l'URC (précédemment le Département de planification et de suivi de l'activité gouvernementale), qui dépend du secrétariat général du Cabinet de la présidence du Gouvernement.

Il porte sur les aspects suivants :

- **conception et mise en œuvre** du projet, dans une optique d'amélioration continue et de consolidation à chaque édition ;
- **identification, systématisation, mise à jour et analyse des engagements** pris par le Gouvernement au moment de l'investiture et tout au long de la législature ;
- **suivi et contrôle des initiatives** réalisées par le Gouvernement ;
- **analyse de la réalisation** des engagements ;
- **mise en commun** avec les ministères ;
- **élaboration de *Fidèles à nos engagements***, le rapport dans lequel figure l'état de mise en œuvre des engagements ;
- préparation du **bilan sectoriel et territorial** de redevabilité ;
- préparation des **données ouvertes, des supports de diffusion et des instruments permettant de visualiser l'information** qui accompagnent l'exercice de redevabilité.

Les critères, les fondements et la méthodologie utilisés à chacune des étapes du processus sont décrits en détail dans les bases méthodologiques contenues dans la partie I de l'**annexe I**, qui a été mise à jour lors de cette troisième édition afin d'introduire (i) les nouveautés en matière de redevabilité au second semestre 2021 et (ii) les recommandations et les suggestions du groupe de 12 spécialistes qui composent le **Groupe d'analyse méthodologique (GAM)**.

Ainsi, lors de cet exercice, la mise à jour des bases méthodologiques a été validée, **garantissant ainsi l'objectivité et la qualité de l'exercice**. Le GAM est constitué de spécialistes indépendantes de haut niveau issues de domaines de spécialisation complémentaires, avec un équilibre entre les hommes et les femmes et une répartition territoriale la plus large possible en fonction des universités d'origine. La partie II de l'**annexe I** décrit en détail la collaboration entre l'URC et le GAM.

Comme lors des précédents exercices, après la présentation publique du rapport ***Fidèles à nos engagements***, **un bilan sectoriel est présenté par les ministères** et, dans un troisième temps, les **bilans territoriaux sont présentés par l'ensemble des délégués du Gouvernement**.

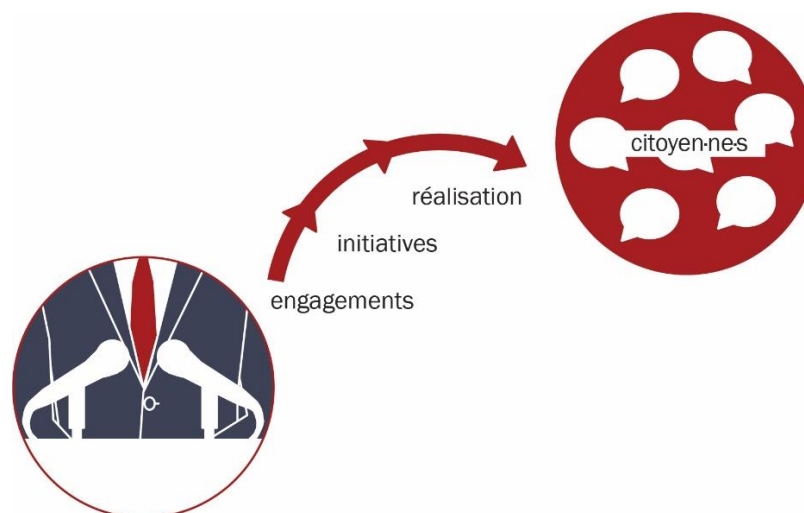
Outre les données qui figuraient déjà dans les précédentes éditions du rapport, le présent exercice propose de **nouvelles formes de visualisation** de l'information sur le microsite **Fidèles à nos engagements**, disponible sur le site web de la présidence du Gouvernement (*Moncloa*), comme déjà mentionné plus haut.

En outre, le Gouvernement continue de travailler en faveur de l'institutionnalisation et de la consolidation progressives de l'exercice de redevabilité en le **diffusant activement à l'échelle nationale et internationale**. La participation du président du Gouvernement au **Sommet de la démocratie, organisé par le président des États-Unis** dans le but de promouvoir les engagements et les initiatives visant à renforcer les démocraties, mérite par exemple d'être soulignée. L'exercice de redevabilité mené par le Gouvernement espagnol y a été présenté comme une méthodologie innovante créée pour permettre le suivi minutieux, objectif et public de chaque engagement pris par le Gouvernement. En Espagne, l'exercice a été présenté lors de plusieurs tables rondes et au sein d'autres espaces où la méthodologie utilisée pour son élaboration a également été discutée. Une liste de toutes les actions menées dans cette optique se trouve à l'**annexe I**, partie III.

4. Concepts clés de la redevabilité

Cette section présente les concepts clés de la méthodologie et de l'exercice de redevabilité en tant que processus permettant de réaliser les engagements en mettant en place des initiatives.

Graphique 1. *Processus de réalisation.*



- Par engagement, on entend toute obligation, promesse ou expression de volonté explicites du Gouvernement en vue de répondre à un besoin ou à un problème public spécifique.



- Les engagements peuvent provenir :
 - (i) du **discours d’investiture** du président du Gouvernement ;
 - (ii) des **accords passés avec les formations politiques** ayant appuyé ou facilité l’investiture ;
 - (iii) de **toute autre manifestation, déclaration ou accord** passé par le président du Gouvernement ou les ministres ; et
 - (iv) de **plans ou de stratégies du Gouvernement de nature transversale** qui établissent une feuille de route pour l’ensemble du Gouvernement à moyen ou long terme.
- Les engagements sont mis à jour en fonction des nouveaux besoins et défis politiques et de la prise en compte de nouvelles cibles et lignes d’action. Ainsi, de nouveaux engagements peuvent faire leur apparition et des engagements existants peuvent être reformulés. En tout état de cause, expliquer ces ajustements fait partie intégrante de l’exercice de redevabilité.
- Les engagements peuvent se trouver à différents états de mise en œuvre. Un engagement peut être :
 - **Non activé** lorsqu’aucune initiative n’a encore été prise aux fins de sa réalisation.
 - **Activé** lorsque des initiatives visant à l’honorer ont été prises. Dans ce cas, on distingue 4 subdivisions :
 - **En cours – sans avancées** : quand des initiatives liées à l’engagement ont été mises en œuvre par le passé, mais qu’aucune autre initiative n’a été entreprise ou que les initiatives mises en œuvre n’ont pas été poursuivies au cours du semestre.
 - **En cours – avec des avancées** : quand, au cours du semestre, des activités ou des initiatives ont été mises en œuvre, suite à quoi des progrès ont été constatés quant à la réalisation de l’engagement.
 - **En cours de traitement par des tiers** : lorsque l’activité qui permet une avancée ou la réalisation de l’engagement ne relève plus, en principe, du seul Gouvernement, parce qu’une étape ou un processus spécifique sort du cadre de ses fonctions ou de ses compétences.

C’est le cas des engagements qui consistent à faire adopter une loi, par exemple. Ces derniers seraient classés dans la catégorie « En cours – par des tiers » pendant la phase parlementaire, c’est-à-dire une fois que le Conseil des ministres a envoyé le projet de loi au Parlement. C’est également le cas pour les dossiers sur lesquels le

Gouvernement ne peut pas progresser tant que les institutions de l'UE n'ont pas finalisé certaines actions.

- **Réalisé** : lorsque le résultat ou le produit spécifié dans l'engagement est obtenu ou, dans le cas d'engagements qui requièrent une action continue sur la durée et établissent des objectifs abstraits, lorsque des initiatives pertinentes ont été mises en œuvre pour atteindre ces objectifs.
- **Laissé sans suite** : lorsqu'il est décidé qu'un engagement formulé n'est plus valable dans le cadre de la législature en cours et qu'il est écarté sur la base d'une décision motivée.

Graphique 2. États de mise en œuvre des engagements.



5. Nouveautés majeures de l'exercice pendant ce semestre

5.1. Évolution méthodologique

La méthodologie appliquée au cours de ce semestre est le résultat du processus d'amélioration continue qui est au cœur de l'exercice de redevabilité conçu par l'URC. Au cours du second semestre 2021, le **GAM** a poursuivi son travail sur la base de l'expérience des éditions précédentes, en analysant et en validant les nouveautés de la méthodologie proposée par l'URC pour cette édition, en particulier dans le domaine de la **vérification et de la visualisation des résultats**. **Les spécialistes ont ainsi signalé des lignes d'amélioration possibles** dont certaines ont déjà été intégrées au présent exercice.

L'évolution de la méthodologie appliquée pour élaborer le rapport et le détail des travaux menés par le GAM figurent à l'**annexe I**.

5.2. Nouveaux contenus

Cette édition du rapport intègre trois nouveautés qui consolident l'exercice de redevabilité. La première concerne l'amélioration de la **présentation et de la**



visualisation des résultats pour le public, de façon à ce que l'appréhension des données soit plus attrayante et plus interactive. Les deux autres concernent la **vérification du contenu**, puisque sont intégrées, d'une part, (i) les **conditions de réalisation**, qui déterminent dans quelle mesure un engagement est honoré, et qui sont définies comme étant la somme de l'indicateur qui permet de mesurer la réalisation et du seuil à atteindre pour chaque engagement et, d'autre part, (ii) la ou les **sources de vérification** de chacune des initiatives, avec des informations vérifiables concernant leur réalisation.

L'intégration dans la carte des engagements **des 212 mesures du Plan de relance, de transformation et de résilience** (PRTR) au premier semestre doit être également signalée. Cette édition fournit et analyse les informations relatives à la réalisation de tous les engagements liés au PRTR, au cas par cas, en fonction des quatre axes qui structurent le plan et des engagements liés aux 20 réformes majeures définies dans le PRTR.

Comme lors du premier semestre, le présent rapport comprend également une **analyse des engagements sous le prisme des Objectifs de développement durable (ODD)**, qui restent une référence pour la politique gouvernementale. On retrouve en outre la **ventilation par fonctions des administrations publiques** ou domaines thématiques (COFOG).

Enfin, concernant l'analyse des résultats de réalisation des engagements, des données sur **la réalisation globale des engagements par rapport à l'année précédente sont incluses pour chacune des sections, de sorte à pouvoir établir un bilan annuel.**

5.3. Toujours plus de données mises à disposition des citoyen·nes

Toujours dans l'optique d'amélioration continue, le microsite **Fidèles à nos engagements** est mis à jour pour offrir de **nouvelles façons, plus attrayantes, de visualiser les informations et les résultats**, en fonction des différentes manières de classer, d'agréger et de désagréger les données, et selon les centres d'intérêt des citoyen·nes, dans le but de connaître plus en profondeur l'action gouvernementale.

En outre, le fichier **téléchargeable répertoriant tous les engagements et les initiatives comprendra également les conditions de réalisation des engagements et les sources de vérification des initiatives**, ce qui permettra d'analyser et de recouper les informations fournies.

5.4. Nouvel outil de gestion interne

L'URC travaille à la **maintenance et à l'amélioration** de l'outil informatique **TELEOS** : en plus de fonctionner comme un répertoire des engagements formulés et des



initiatives mises en place, la plateforme doit faciliter le partage de ces informations avec les ministères et mettre en œuvre différentes recommandations du groupe d'analyse méthodologique (GAM), tout en garantissant la sécurité et l'intégrité des données.

Bloc II. Présentation des résultats de l'exercice de redevabilité



6. Réponse à la pandémie de COVID-19 en 2021

S'attaquer à la crise sanitaire, sociale et économique provoquée par la COVID-19 est resté une priorité pour le Gouvernement en 2021.

Lors de cette période particulièrement rude, la stratégie gouvernementale s'est articulée autour de trois objectifs :

- En premier lieu, continuer à renforcer le bouclier sanitaire pour lutter contre le virus, une stratégie qui avait permis de contenir efficacement sa propagation pendant les mois les plus durs de la pandémie en 2020, et cela grâce à la robustesse du système national de santé espagnol (SNS), aux louables efforts déployés par les centaines de milliers de professionnels de santé et à la maturité et la responsabilité dont ont fait preuve les citoyen-nes de notre pays. À cela se sont ajoutés en 2021 les efforts fournis pour accélérer le processus de vaccination et administrer le vaccin à l'ensemble de la population.
- En deuxième lieu, consolider le bouclier social afin de maintenir la cohésion sociale et de garantir qu'en cette période de crise économique, personne ne soit laissé de côté.
- Et, enfin, protéger le tissu productif et nous appuyer sur les fonds européens et sur les initiatives des entreprises espagnoles pour retrouver le chemin de la relance et de la croissance économique.

Cette stratégie a été décomposée en trois phases :

- Une première phase de résistance à l'onde de choc, visant à contenir la propagation du virus, à renforcer le système de santé, et à protéger les familles et les individus ;
- Une deuxième phase de reprise progressive de la vie économique et sociale parallèlement à la réponse sanitaire de prévention, d'endiguement et de coordination ;
- Et, enfin, une troisième phase d'impulsion permettant de retrouver le chemin de la croissance et de la relance, fondée sur la vaccination de la population.

C'est pourquoi les efforts déployés par le Gouvernement pour faire face aux conséquences de la pandémie doivent être reflétés dans le rapport de redevabilité et les principales mesures adoptées en 2021 doivent également être mises en lumière dans cette édition.

Sur le plan **sanitaire**, les efforts du Gouvernement en 2021 ont porté essentiellement sur les actions suivantes :



— Poursuivre le processus de vaccination : le vaccin contre la COVID-19 a été administré à plus de 90 % de la population cible (plus de 12 ans), un taux qui place l'Espagne parmi les pays leaders en terme de vaccination. Ce succès est le fruit de la standardisation du processus de livraison et de distribution des vaccins aux communautés autonomes espagnoles, des efforts des services de santé régionaux et du travail remarquable des professionnels de santé du système de soins primaires. À cela vient s'ajouter la vaccination des enfants à partir du mois de décembre 2021.

Il est essentiel de souligner que la campagne de vaccination espagnole contre la COVID-19 fait désormais figure de référence à l'échelle internationale et que l'OMS a érigé l'Espagne en exemple de réussite et de bonne pratique.

— Augmenter les investissements en RDI face à la pandémie.

— Fournir au système national de santé espagnol (SNS) les ressources nécessaires pour faire face à la COVID-19. À cet égard, il convient de souligner la croissance exponentielle du budget de la santé pour 2021 et de celui prévu pour 2022, qui servira à booster l'amélioration de notre système de santé.

— Déjà en 2021, l'augmentation du budget a été dix fois plus importante qu'en 2020 et que les années précédentes, grâce aux financements des fonds européens.

— La contribution de l'UE étant plus faible en 2022, l'investissement national connaît une augmentation significative. Sans les fonds européens, les dépenses des budgets nationaux, transferts internes compris, seront de 1 493 millions en 2022 contre 457 millions en 2021.

— Mettre en œuvre différents plans d'action et différentes stratégies sanitaires qu'il était important de promouvoir avant que la pandémie ne soit complètement derrière nous. Parmi eux, le Plan d'action 2022-2023 pour les soins primaires et communautaires, la stratégie et le Plan d'action 2021-2024 sur la santé mentale et la COVID-19, le plan INVEAT pour la modernisation des équipements de haute technologie dans le SNS, ou encore l'investissement destiné au développement de la stratégie de santé numérique qui permettra d'intégrer les avantages du *big data* au domaine sanitaire pour une prise en charge connectée.

En outre, le projet du Centre national de santé publique, qui constituera un élément essentiel du SNS et dont la création est attendue depuis dix ans, est en cours d'examen.

— Renforcer les instruments de coopération entre les autorités sanitaires grâce au dialogue et à l'adoption de critères communs par le Conseil interterritorial du SNS et à un modèle de gouvernance partagée.

En outre, la protection sociale et économique des personnes et des familles, notamment des plus vulnérables et de celles qui ont été frappées de plein fouet par la pandémie, reste une priorité pour le Gouvernement. Ainsi, tout au long de 2021 :

- l'emploi a continué d'être protégé, notamment par le biais des ERTE (chômage partiel) ;
- les mécanismes qui garantissent des ressources familiales suffisantes et la protection des groupes qui en ont le plus besoin ont été prolongés et améliorés ;
- et la protection du droit au logement a été étendue.

La protection de l'**activité économique** et le soutien aux entreprises et aux professions indépendantes ont aussi constitué un axe majeur de l'action gouvernementale. Le tissu productif a été renforcé en poursuivant la mise en place de mesures de liquidité.

Enfin, le Gouvernement a également apporté un soutien financier et des **ressources économiques aux régions** pour lutter contre la pandémie.

Un aperçu des principales actions mises en œuvre pour chacun des quatre volets figure à l'**annexe II**.

7. Alignement des engagements avec les ODD

Cette édition a analysé la répartition des engagements pris par le Gouvernement en fonction de leur lien avec les 17 Objectifs de développement durable (ODD) et, donc, avec l'Agenda 2030. À chaque engagement peut être associé un nombre maximum de trois ODD.

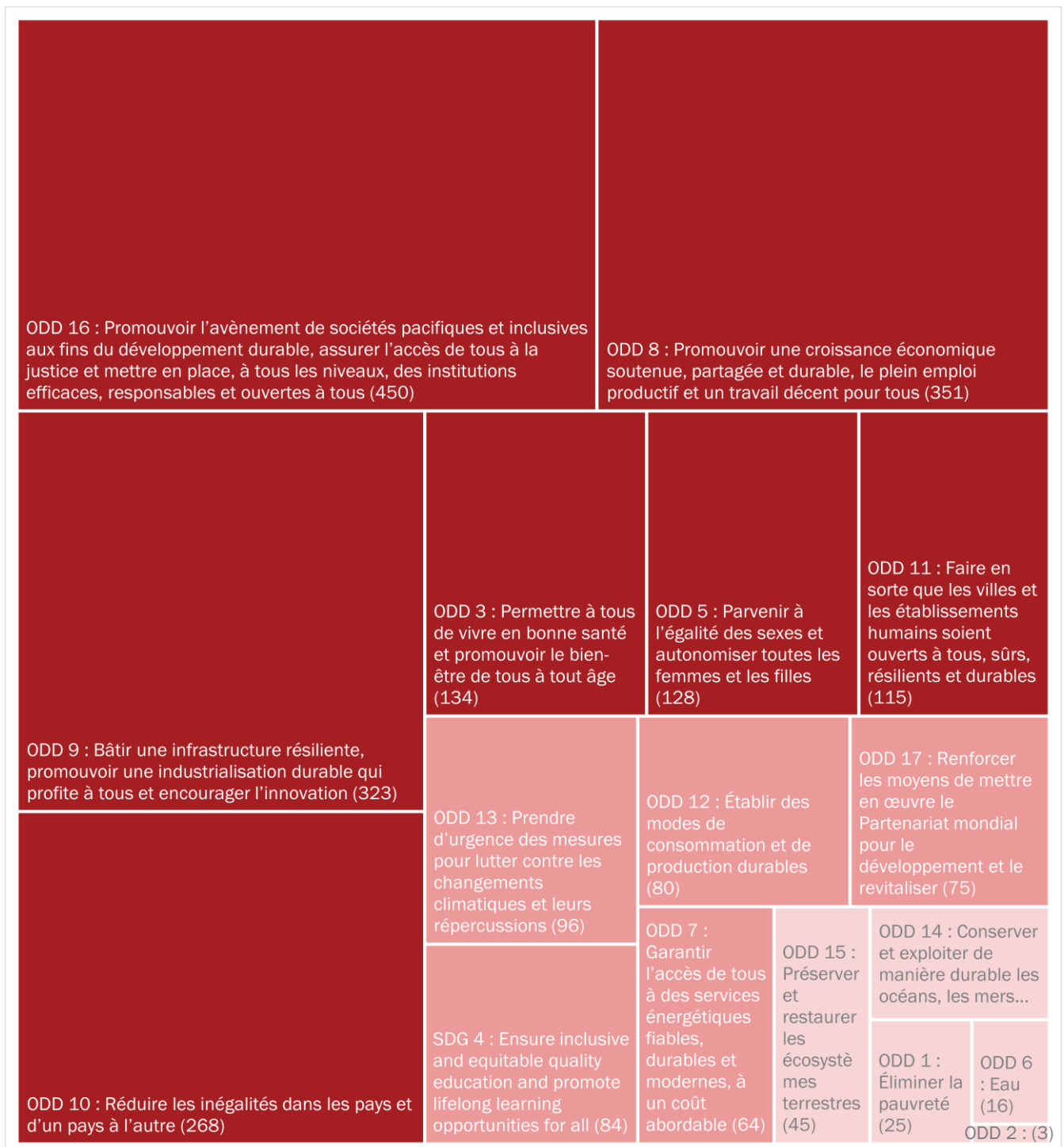
Graphique 3. Objectifs de développement durable.



La répartition des engagements en fonction des ODD, selon ces paramètres, est présentée dans le graphique 4, où le nombre d'engagements liés à chacun des ODD est indiqué entre parenthèses.

La **Stratégie de développement durable à l'horizon 2030**, approuvée par le Conseil des ministres le 8 juin dernier, qui définit la feuille de route pour les neuf prochaines années et remplace le plan d'action, revêt en l'occurrence une importance capitale.

Graphique 4. *Alignement des engagements avec les ODD.*



8. Résultats de réalisation des engagements

8.1. Bilan de la réalisation des engagements

L'analyse du glissement annuel de la réalisation des engagements pris tout au long de l'année 2021 reflète l'effort consenti par le gouvernement pour tenir sa parole, en dépit de la pandémie de COVID-19.

La concrétisation de nombre de mesures du Plan de relance, de transformation et de résilience (PRTR) a aussi fait progresser de manière significative l'état de mise en œuvre des nouveaux engagements. Le tableau suivant montre à la fois l'augmentation du nombre d'engagements et l'état de mise en œuvre de ceux inclus dans le discours d'investiture et dans les différents accords, ou liés au PRTR.

Tableau 3. Bilan annuel du nombre des engagements pris en 2021 et de leur réalisation.

Origine de l'engagement	Nb Déc. 20	Nb Déc. 21	Nouveaux en 2021	Réalisation en déc. 20	Réalisation en déc. 21	Réalisation en 2021
Total	1 238	1 481	243	23,4 %	42,7 %	19,3 %
Discours d'investiture	239			23,8 %	50,2 %	26,4 %
Accord de coalition progressiste PSOE-UP	428			20,3 %	44,4 %	24,1 %
Autres accords d'investiture	161			21,7 %	41,6 %	19,9 %
Engagements associés au PRTR	147	316	169	16,4 % *	27,5 %	11,1 %
Autres sources	641	715	74	25,4 %	48,3 %	22,9 %

* Le pourcentage de réalisation date de juin 2021, les engagements n'ayant pas été défini en décembre 2020.

Nous pouvons déduire des données du tableau ci-dessus que le taux annuel moyen de réalisation des engagements est d'environ 20 % en 2021. Si ce rythme venait à se maintenir, le taux de réalisation globale des engagements se situerait autour de 80 % d'ici la fin 2023, selon nos estimations.

À ce stade, il convient de noter que l'incorporation des engagements liés au PRTR peut impliquer un certain ralentissement du rythme de réalisation par rapport à celui

initialement prévu, ce ralentissement étant dû à mise en place de conditions, d'étapes ou d'objectifs nécessaires, qui seront atteints à la fin de la législature.

8.2. Bilan global de la réalisation des engagements pris

Le nombre total d'engagements pris par le Gouvernement et dont la réalisation est analysée dans ce rapport s'élève à **1 481**, suite à l'incorporation de 20 nouveaux engagements depuis juillet 2021. L'exercice se clôture avec une augmentation du nombre d'engagements de 19,6 % par rapport à l'année précédente (243 engagements de plus qu'en 2020), due en grande partie à l'incorporation de ceux contenus dans les mesures du Plan de relance, de transformation et de résilience (PRTR), ou dans des déclarations spécifiques des membres de l'exécutif. La mise à jour du nombre d'engagements est détaillée à l'**annexe III**.

10 engagements ont été laissés sans suite, un chiffre qui coïncide avec celui de juillet 2021 même si l'un des engagements concernés n'est pas le même. En effet, tandis qu'un nouvel engagement a été intégré à cette liste, l'un des engagements qui figurait sur la liste précédente n'est plus considéré comme laissé sans suite, en raison de la mise en place de mesures représentant un progrès dans son état de mise en œuvre. Ce changement est justifié dans les sections concernées et dans l'**annexe III**. Le chiffre des engagements laissés sans suite représente à peine 0,7 % de l'ensemble des engagements pris depuis le début de la législature.

Tant l'évolution depuis juillet 2021 que l'état de mise en œuvre des engagements au 31 décembre 2021 peuvent être consultés dans le tableau suivant, qui montre également la prévision générale de réalisation des engagements au 30 juin 2022.

Tableau 4. Réalisation générale des engagements.

Engagements	En cours			Réalisés		
	Juin 21	Déc. 21*	Prévision Juin 22	Juin 21	Déc. 21	Prévision Juin 22
Nombre	892	805	725	480	632	716
(%)	(61,0 %)	(54,4 %)	(49,0 %)	(32,8 %)	(42,7 %)	(48,3 %)
Total par semestre	1 463	1 481	1 481	1 463	1 481	1 481

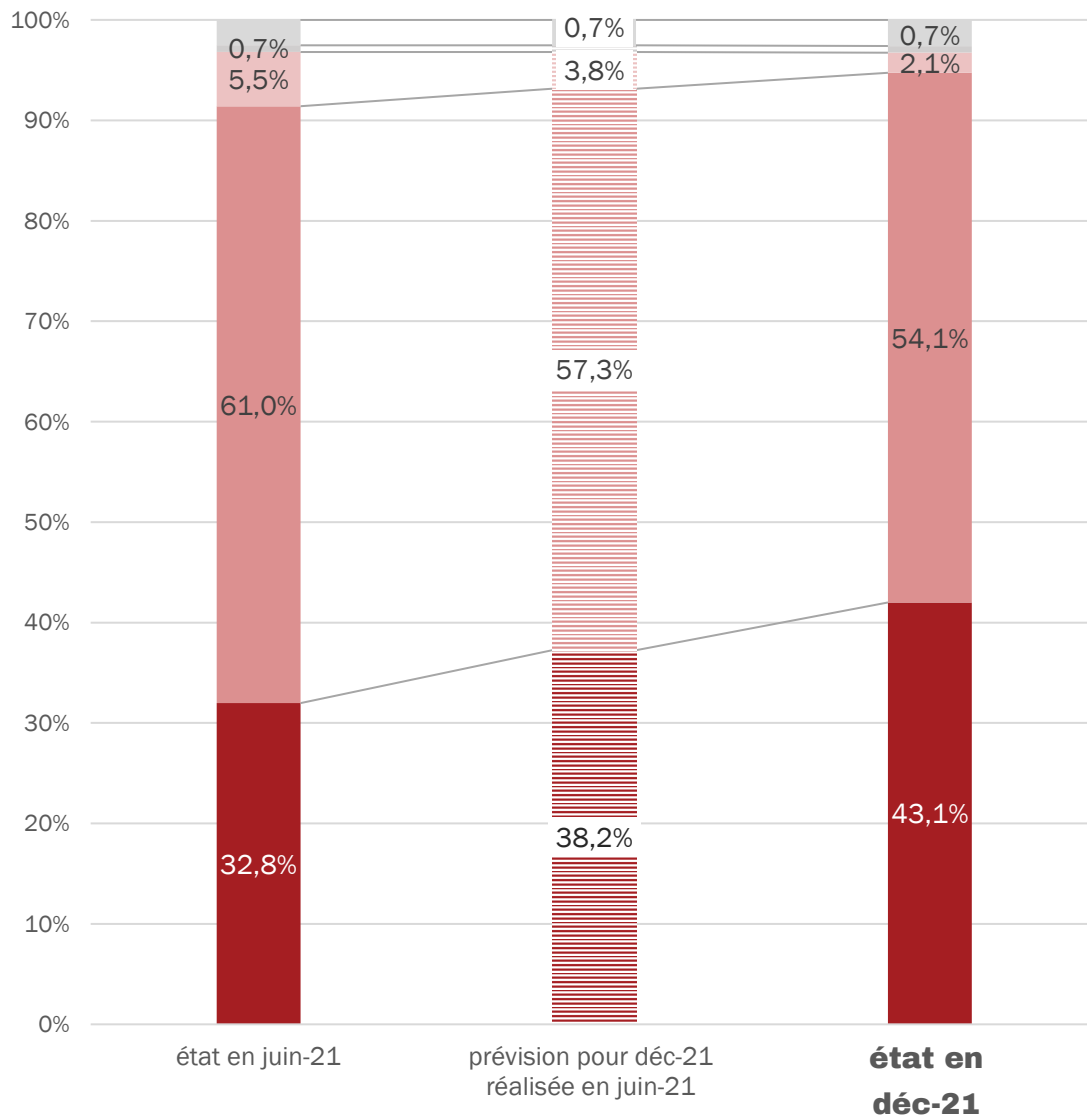
*Engagements en cours en décembre 21			
Sans avancées	Avec des avancées	En cours de traitement par des tiers	Total
44 (3,0 %)	710 (47,9 %)	51 (3,4 %)	805 (54,4 %)

À mi-parcours de la législature, presque la totalité **(97,1 %)** des engagements pris ont déjà été activés, soit parce qu'ils ont été réalisés, soit parce qu'ils sont en cours.

Graphique 5. Écart par rapport aux prévisions de réalisation des engagements.

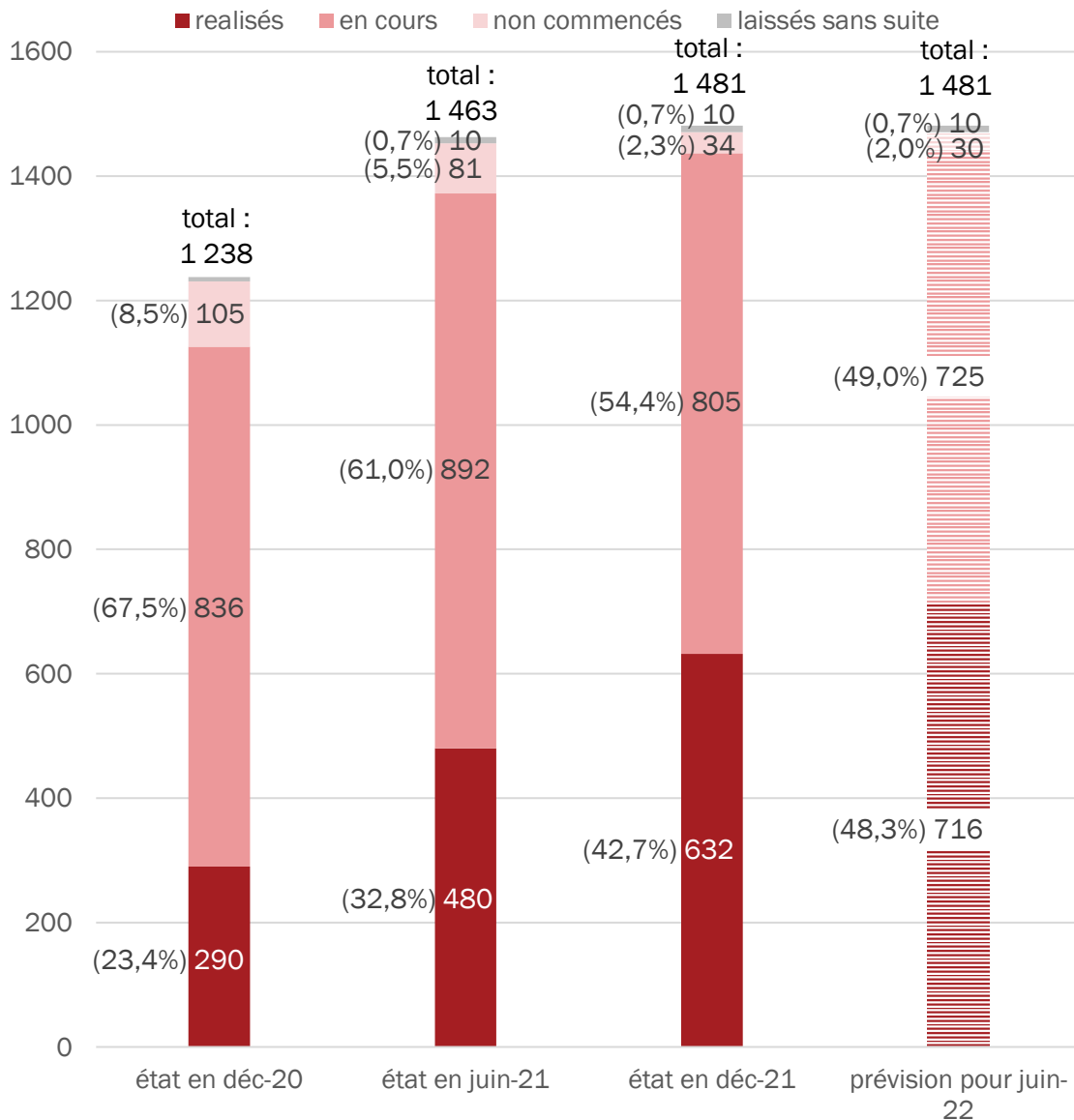
total :

1 463 ■ réalisés ■ en cours ■ non commencés ■ laissés sans suite ■ écartés



Ces résultats **répondent largement aux prévisions faites en juillet** pour le semestre en cours, comme le montre le graphique (+4,9 %). Cependant, un **certain ralentissement de l'évolution de la réalisation des engagements peut être observé pour le prochain semestre**, en grande partie à cause de l'impact des nouveaux engagements du PRTR, qui fixe l'année 2023 en ligne de mire.

Graphique 6. *Évolution des engagements.*





8.3. Évolution de la réalisation selon l'origine de l'engagement

Les engagements peuvent provenir des sources suivantes :

- Discours d'investiture.
- Accord de coalition pour un gouvernement progressiste entre le PSOE et Unidas Podemos.
- Autres accords passés en vue d'obtenir les appuis nécessaires à l'investiture.
- Présentation des axes stratégiques des ministères.
- Mesures du Plan de relance, de transformation et de résilience.
- Autres origines : accords, entretiens, déclarations, etc.

La plupart des engagements pris dans le discours d'investiture coïncident avec d'autres engagements pris dans l'accord de coalition ou dans d'autres accords passés avec d'autres groupes politiques. C'est pourquoi le nombre global d'engagements, qui sont tous uniques, ne coïncide pas avec la simple somme des engagements classés selon leur origine. Il en va de même pour une partie des engagements liés au PRTR, qui peuvent également être associés à d'autres sources.

8.3.1. Discours d'investiture (prononcé le 04/01/2020)

Les tableaux et graphiques suivants présentent les résultats de la réalisation des engagements. Au deuxième semestre 2021, **le chiffre prévu au premier semestre a été dépassé de 3,3 %**.

Le glissement annuel et, par conséquent, l'avancée de la réalisation des engagements pris dans le discours d'investiture en 2021 atteint 26,4 %.

Pendant le semestre en cours, **1 engagement du discours d'investiture a été laissé sans suite**, le premier de ce type (voir tableau 6).

Il est intéressant de souligner que parmi les engagements « en cours », 15 au total se trouvent « en cours de traitement par des tiers », ce qui signifie que 6,3 % du total des engagements ne seront considérés comme réalisés, dans la plupart des cas, qu'à la fin de la phase parlementaire.

Tableau 5. Réalisation des engagements contenus dans le discours d'investiture.

Nb d'engagements	En cours			Réalisés		
	Juin 21	Déc. 21*	Prévision Juin 22	Juin 21	Déc. 21	Prévision Juin 22
239	142 (59,4 %)	115 (48,1 %)	96 (40,2 %)	91 (38,1 %)	120 (50,2 %)	140 (58,6 %)

*Engagements en cours en déc. 21			
Sans avancées	Avec des avancées	En cours de traitement par des tiers	Total
9 (3,8 %)	91 (38,1 %)	15 (6,3 %)	115 (48,1 %)

Graphique 7. Réalisation des engagements contenus dans le discours d'investiture.

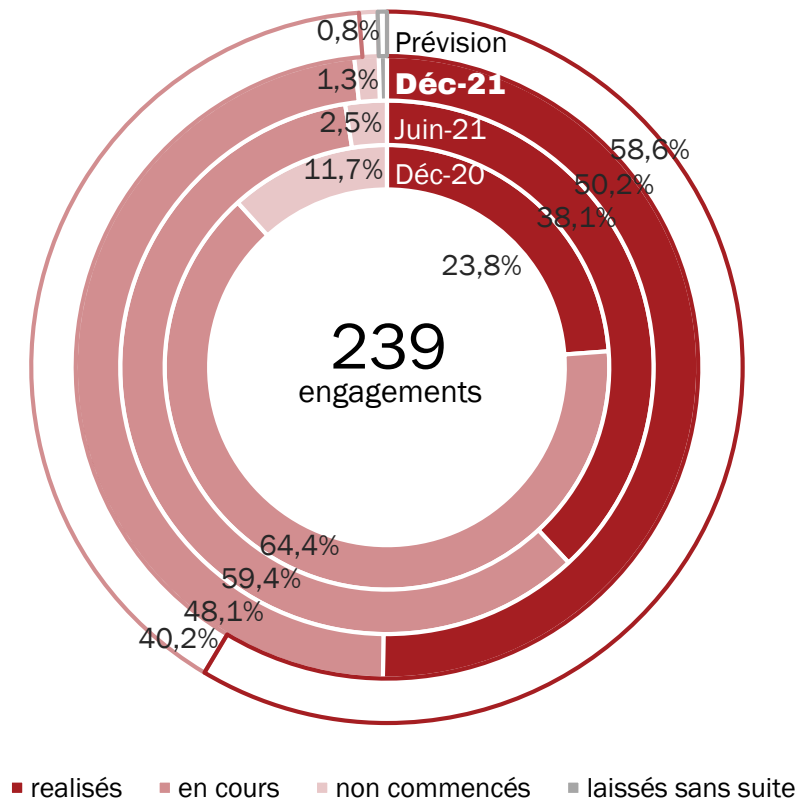


Tableau 6. *Engagement du discours d'investiture laissé sans suite.*

Origine	Engagement	Motivation
Investiture- Accord de coalition progressiste 1.11	Intégrer les employées domestiques au régime général de la sécurité sociale. Cotiser en fonction des revenus réels	<p>L'intégration a eu lieu au 1^{er} janvier 2012 par le biais d'un système spécial.</p> <p>La loi 27/2011 du 1^{er} août 2011 relative à la mise à jour, à l'aménagement et à la modernisation du système de sécurité sociale, dans sa trente-neuvième disposition additionnelle, a intégré le régime spécial de sécurité sociale des travailleurs domestiques dans le régime général de sécurité sociale, permettant au Gouvernement de modifier la réglementation de la relation de travail spéciale des domestiques en tenant compte de cette intégration. Un processus d'adaptation a débuté le 1^{er} janvier 2012 en vue de mettre en œuvre cette intégration.</p> <p>Les taux de cotisation varient déjà en fonction de tranches établies sur la base de la rémunération.</p> <p>Le système a gagné en transparence grâce à l'application « Importass ».</p>

8.3.2. Accord de coalition progressiste passé entre le PSOE et Unidas Podemos (30/12/2019)

Les tableaux et graphiques suivants présentent les résultats de réalisation des engagements. Au deuxième semestre 2021, **le chiffre prévu au premier semestre a été dépassé de 2,8 %**.

Le glissement annuel et, par conséquent, l'avancée de la réalisation des engagements pris dans l'Accord de coalition progressiste en 2021 atteint le taux significatif de 24,1 %.

Tableau 7. Réalisation des engagements pris dans l'Accord de coalition progressiste.

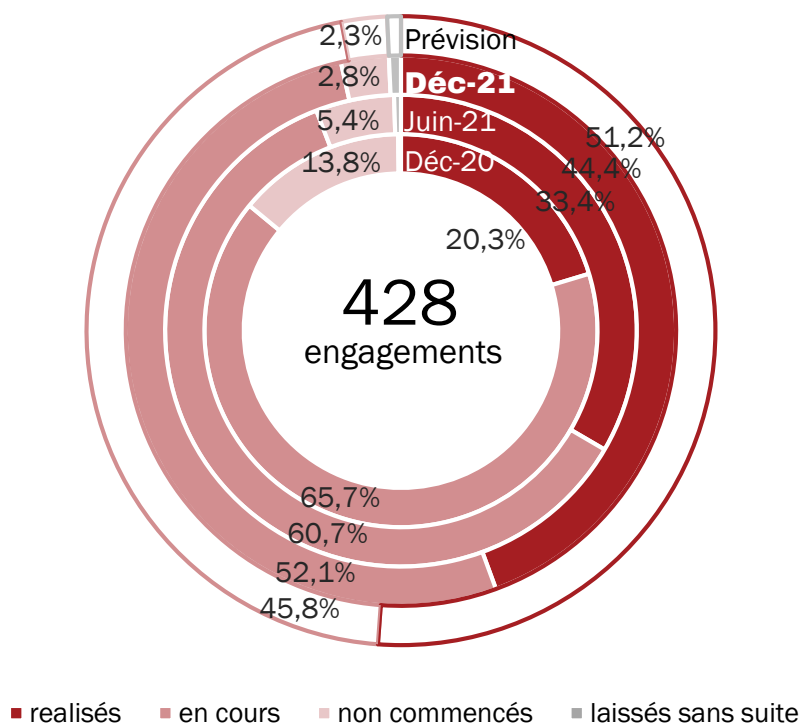
Nb d'engagements	En cours			Réalisés		
	Juin 21	Déc. 21*	Prévision Juin 22	Juin 21	Déc. 21	Prévision Juin 22
428	260 (60,7 %)	223 (52,1 %)	196 (45,8 %)	143 (33,4 %)	190 (44,4 %)	219 (51,2 %)

*Engagements en cours en déc. 21			
Sans avancées	Avec des avancées	En cours de traitement par des tiers	Total
13 (3,0 %)	185 (43,2 %)	25 (5,8 %)	223 (52,1 %)

Un nombre non négligeable d'engagements de cette catégorie se trouvent au stade dit « en cours de traitement par des tiers », soit 5,8 %.

Au second semestre 2021, un troisième engagement de l'Accord de coalition progressiste, identifié dans la section précédente et qui coïncide avec celui du discours d'investiture, a été laissé sans suite.

Graphique 8. Réalisation des engagements pris dans l'Accord de coalition progressiste



8.3.3. Autres accords passés en vue d'obtenir les appuis nécessaires à l'investissement

Les accords auxquels se réfère le tableau 8 sont les suivants :

- **PSOE-PNV** - Accord entre PSOE et EAJ-PNV (signé le 30/12/2019).
- **PSOE-ERC** - Accord pour la création d'une table ronde réunissant le Gouvernement et le Govern de Catalogne pour le règlement du conflit politique (signé le 02/01/2020).
- **PSOE-Nuevas Canarias** - Bases d'un programme canarien sur les relations avec l'État pour la période 2020-2024 (signé le 03/01/2020).
- **PSOE-Teruel Existe** - Pacte d'État pour le repeuplement et le rééquilibrage territorial (signé le 03/01/2020).
- **PSOE- Compromís** - Accord d'investissement PSOE-Compromís (signé le 03/01/2020).
- **PSOE-BNG** - Accord PSOE-BNG (signé le 03/01/2020).

Tableau 8. Réalisation des engagements provenant d'accords signés avec d'autres forces politiques.

Accord [Nb d'engagements]	En cours				Réalisés			
	Juin 21	Déc. 21			Prévision Juin 22	Juin 21	Déc. 21	Prévision Juin 22
		Sans avancées	Avec des avancées	En cours de traitement par des tiers				
PSOE-PNV [14]	10 (71,4 %)	10 (71,4 %)			8 (57,1 %)	3 (21,4 %)	3 (21,4 %)	5 (35,7 %)
		0 (0,0 %)	9 (64,3 %)	1 (7,1 %)				
PSOE-ERC [1]	1 (100,0 %)	1 (100,0 %)			1 (100,0 %)	0 (0,0 %)	0 (0,0 %)	0 (0,0 %)
		0 (0,0 %)	1 (100,0 %)	0 (0,0 %)				
PSOE-Nuevas Canarias [45]	22 (48,9 %)	17 (37,8 %)			16 (35,6 %)	17 (37,8 %)	23 (51,1 %)	24 (53,3 %)
		2 (4,4 %)	15 (33,3 %)	0 (0,0 %)				
PSOE-Teruel existe [39]	27 (69,2 %)	24 (61,5 %)			24 (61,5 %)	10 (25,6 %)	13 (33,3 %)	13 (33,3 %)
		4 (10,3 %)	19 (48,7 %)	1 (2,6 %)				



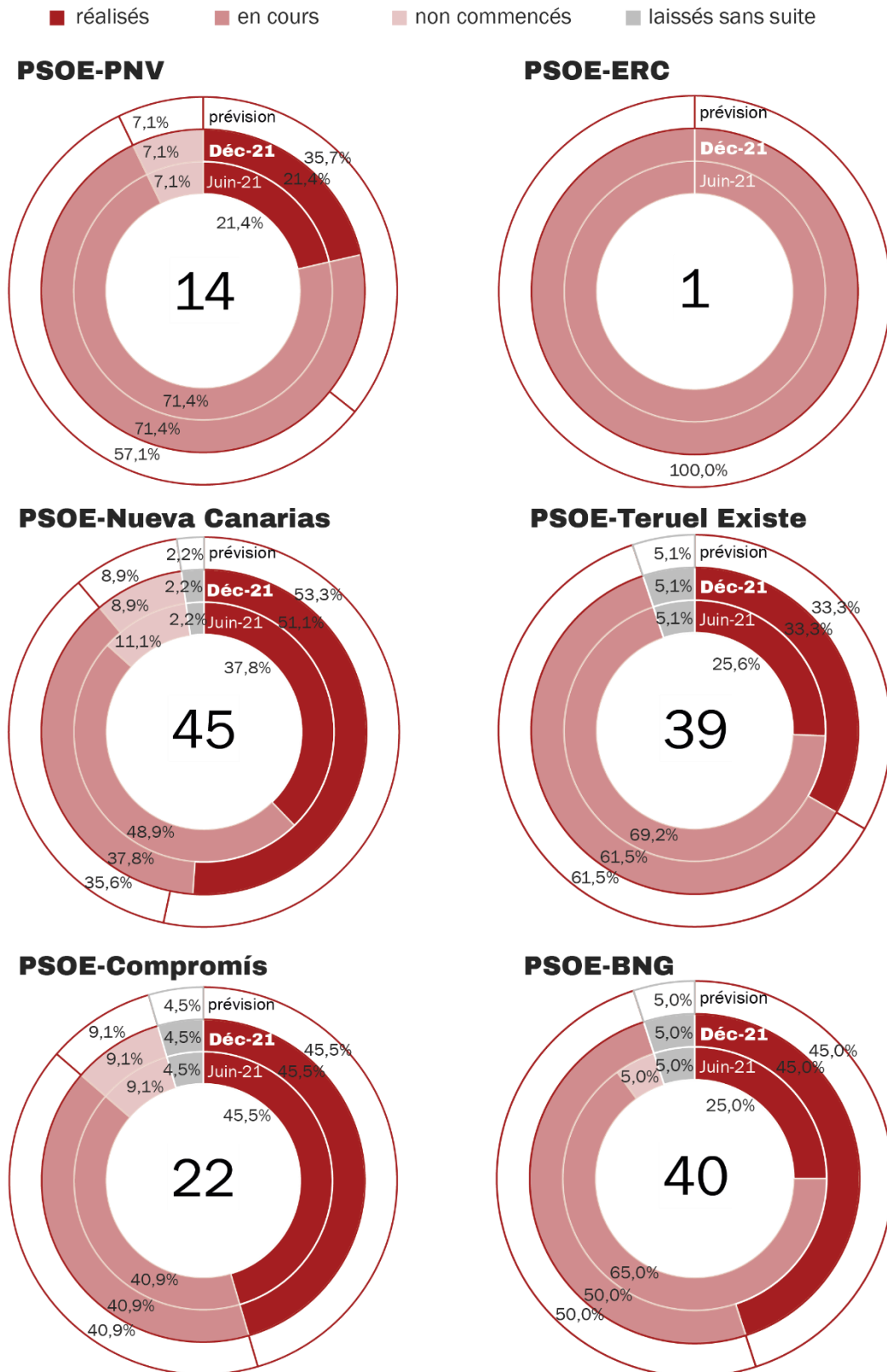
Accord [Nb d'engagements]	En cours				Réalisés			
	Juin 21	Déc. 21			Prévision Juin 22	Juin 21	Déc. 21	Prévision Juin 22
		Sans avancées	Avec des avancées	En cours de traitement par des tiers				
PSOE- Compromís [22]	9 (40,9 %)	9 (40,9 %)			9 (40,9 %)	10 (45,5 %)	10 (45,5 %)	10 (45,5 %)
		0 (0,0 %)	9 (40,9 %)	0 (0,0 %)				
PSOE-BNG [40]	26 (65,0 %)	20 (50,0 %)			20 (50,0 %)	10 (25,0 %)	18 (45,0 %)	18 (45,0 %)
		3 (7,5 %)	16 (40,0 %)	1 (2,5 %)				

Aucun engagement de cette catégorie n'a été laissé sans suite pendant le semestre en cours. Les engagements laissés sans suite restent donc au nombre de 6.

Il convient de souligner ici l'évolution au cours du semestre de la réalisation des engagements figurant dans l'accord passé entre le PSOE et BNG et le PSOE et Nueva Canarias.

Les prévisions ont été dépassées de 7,5 % par rapport à ce qui avait été annoncé en décembre pour les engagements de cette catégorie.

Graphique 9. Réalisation des engagements provenant d'accords signés avec d'autres forces politiques.



8.3.4. Engagements formulés lors de la présentation des lignes stratégiques des ministères

Les tableaux et les graphiques suivants présentent les résultats de réalisation des engagements.

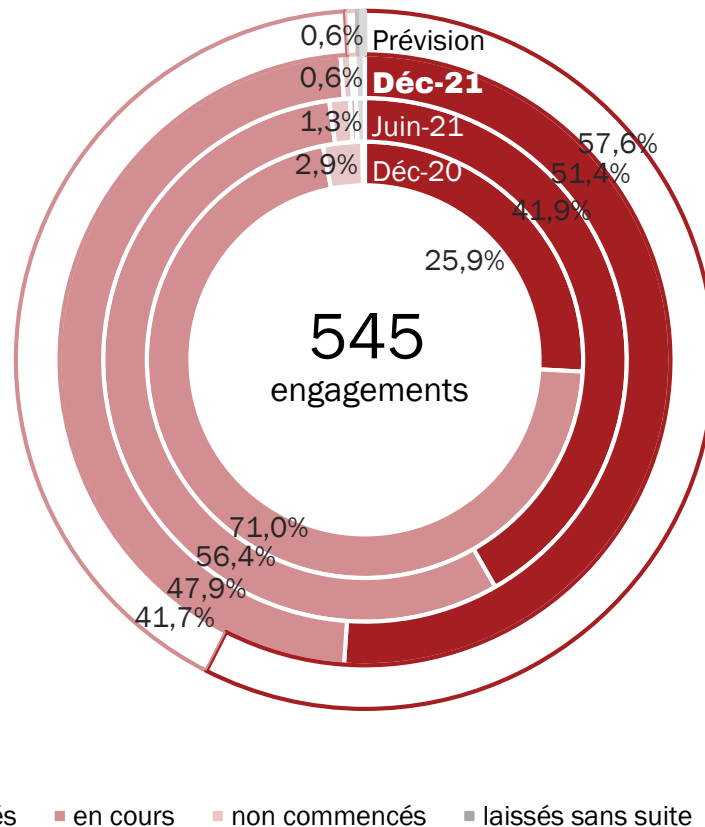
Tableau 9. Réalisation des engagements pris lors de la présentation des lignes stratégiques des ministères au Congrès des députés ou au Sénat.

Nb d'engagements	En cours					Réalisés		
	Juin 21	Déc. 21			Prévision Juin 22	Juin 21	Déc. 21	Prévision Juin 22
		Sans avancées	Avec des avancées	En cours de traitement par des tiers				
545	308 (56,5 %)	261 (47,9 %)			227 (41,7 %)	229 (42,0 %)	280 (51,4 %)	314 (57,6 %)
		16 (2,9 %)	232 (42,6 %)	13 (2,4 %)				

Parmi les 549 engagements exprimés par les ministres lors de la présentation des lignes stratégiques initiales, des doublons ont été identifiés tout au long de l'année 2021 ; certains de ces engagements étaient en effet déjà contenus dans d'autres engagements plus larges nouvellement formulés, dans la plupart des cas dans la série d'engagements liés au PRTR. Au terme de l'exercice, les engagements de cette catégorie sont ainsi au nombre de 545.

Deux engagements avaient été laissés sans suite, mais des mesures ont été prises au second semestre 2021 qui font progresser l'état de mise en œuvre de l'un d'entre eux (élaborer d'une loi générale sur l'agriculture), lequel a été reformulé et réintégré dans la carte des engagements du Gouvernement.

Graphique 10. Réalisation des engagements pris lors de la présentation des lignes stratégiques des ministères au Congrès des députés ou au Sénat.



8.4. Engagements liés au PRTR

Les 212 mesures du Plan de relance, de transformation et de résilience, regroupées en 30 volets, ont été inscrites au premier semestre 2021 à la carte des engagements du Gouvernement et associées à 147 engagements existants et à 170 nouveaux engagements créés dans le cadre du plan.

Ainsi, une catégorie d'engagements liés à ces mesures a été constituée, qui a été réajustée lors de la présente édition à un total de 316 engagements, comme le montre l'**annexe III** qui analyse la mise à jour de la carte des engagements.

Le présent rapport n'a pas pour but de servir d'outil pour le suivi officiel de la mise en œuvre du plan et de chacune de ses mesures et ne peut être utilisé à cet effet. Des paramètres et des procédures spécifiques pour le suivi du plan sont déjà en place.



Toutefois, l'ampleur et la portée du plan pour la mise en oeuvre de l'action gouvernementale justifient que les engagements associés à ce plan fasse partie intégrante de l'exercice systématique de redevabilité qui est effectué.

Ainsi, comme au premier semestre 2021, les tableaux ci-dessous présentent une analyse du niveau de mise en œuvre des **engagements liés** aux mesures du plan et de l'évolution prévue pour le prochain semestre. En outre, les engagements associés aux **20 réformes majeures décrites dans le plan sont examinés en détail**.

Tableau 10. Réalisation des engagements liés au PRTR.

Origine [Nb d'engagements]	En cours				Prévision Juin 22	Réalisés		
	Juin 21	Déc. 21				Juin 21	Déc. 21	Prévision Juin 22
		Sans avancées	Avec des avancées	En cours de traitement par des tiers				
Nouveaux liés au PRTR [169]	127 (74,7 %)	143 (84,6 %)			139 (82,2 %)	9 (5,3 %)	25 (14,8 %)	30 (17,8 %)
		0 (0,0 %)	141 (83,4 %)	2 (1,2 %)				
Existants mais associés au PRTR [147]	102 (69,4 %)	84 (57,1 %)			72 (49,0 %)	43 (23,9 %)	62 (42,2 %)	74 (50,3 %)
		4 (2,7 %)	74 (50,3 %)	6 (4,1 %)				
Total [316]	229 (72,2 %)	227 (71,8 %)			211 (66,8 %)	52 (16,4 %)	87 (27,5 %)	104 (32,9 %)
		4 (1,3 %)	215 (68,0 %)	8 (2,5 %)				

Dans la première version du Plan de relance, de transformation et de résilience (PRTR), l'une des 212 mesures formulées impliquait l'inclusion d'un nouvel engagement dans la carte globale. Mais la définition de cette mesure a été revue par la suite et son contenu modifié, de sorte que ce nouvel engagement correspond désormais à un engagement déjà existant. Il n'est donc pas nécessaire que le nouvel engagement figure dans le rapport de redevabilité. Les engagements associés au PRTR sont donc désormais au nombre de 316.

Tableau 11. Réalisation des engagements associés aux 20 réformes majeures du PRTR.

Réforme	Engagement associé	État de mise en œuvre de l'engagement associé
1. Loi sur le changement climatique et la transition énergétique	Modifier les conditions requises, les règles et les appels d'offres pour les enchères d'énergie	Réalisé
	Approuver un mécanisme de soutien à la promotion de la production renouvelable	Réalisé
	Adopter la loi sur le changement climatique et la transition énergétique	Réalisé
2. Développement d'un système énergétique robuste et flexible, déploiement et intégration des énergies renouvelables	Adopter la loi sur le changement climatique et la transition énergétique	Réalisé
	Définir un cadre réglementaire pour les services d'agrégation, de gestion de la demande et de flexibilité	En cours
3. Feuille de route de l'hydrogène renouvelable	Approuver une feuille de route pour l'hydrogène : engagement en faveur de l'hydrogène renouvelable	Réalisé
4. Résilience et adaptation des écosystèmes, développement et connectivité des infrastructures vertes	Élaborer et développer la stratégie nationale en matière d'infrastructures vertes, de connectivité et de restauration écologiques	Réalisé
5. Loi sur l'eau et plan national pour le traitement, l'assainissement, l'efficacité, les économies et la réutilisation de l'eau	Approuver les plans et les stratégies sur l'eau et modifier la réglementation	En cours
6. Modernisation de la politique agricole et de la pêche - Protection des sols et utilisation efficace de l'eau	Élaborer un cadre législatif sur la nutrition durable des sols agricoles	En cours
	Introduire un projet de loi sur la pêche durable	En cours
7. Politique des déchets et promotion de l'économie circulaire	Assurer le suivi de la législation sur les déchets et l'économie circulaire récemment adoptée	En cours
8. Modernisation du Système national de la science et soutien à l'innovation	Développer la loi sur la science	En cours
	Approuver la stratégie espagnole pour la science, la technologie et l'innovation 2021-2027	Réalisé
	Développer le système d'information sur la science, la technologie et l'innovation (SICTI)	En cours
9. Stratégie pour une mobilité durable et connectée	Adopter la stratégie pour une mobilité sûre, durable et connectée	Réalisé



Réforme	Engagement associé	État de mise en œuvre de l'engagement associé
10. Nouvelle politique du logement	Promouvoir un cadre réglementaire dans lequel les grands propriétaires de logements collaborent avec l'administration pour rendre les logements vacants disponibles à des prix raisonnables	En cours
	Adopter une législation garantissant un logement public aux personnes en situation de vulnérabilité	En cours
	Approuver une loi sur le logement	En cours
11. Modernisation de la Justice	Présenter au Conseil des ministres, avant la fin de l'année, un avant-projet de loi de procédure pénale	Réalisé
	Intégrer les plateformes de gestion des procédures afin de préserver l'efficacité du système et l'intégration territoriale (projet 27.1 du plan « Justice 2030 »)	En cours
	Répondre aux nouveaux besoins organisationnels, procéduraux et structurels de la justice à moyen et long terme (projets 10 et 13 du plan « Justice 2030 »).	En cours
	Promouvoir l'État de droit (projets 22.1 et 22.2 du plan « Justice 2030 »)	En cours
12. Modernisation et numérisation de l'administration	Réduire l'emploi temporaire et renforcer la stabilité du personnel, en ramenant le taux d'intérim à 8 %	En cours
	Promouvoir la pratique de l'évaluation au sein de l'administration et des organismes publics qui en dépendent	En cours
	Approuver un plan pour la numérisation de l'administration	Réalisé
	Moderniser l'administration pour simplifier les processus et les procédures administratives	En cours
	Intégrer l'impact démographique dans l'élaboration des lois, des programmes et des investissements	En cours
	Promouvoir le plan de numérisation de l'administration afin d'accroître l'efficacité et de réduire la fracture numérique dans l'utilisation de l'administration électronique grâce au développement de services publics électroniques universels et de qualité	En cours



Réforme	Engagement associé	État de mise en œuvre de l'engagement associé
13. Améliorer la qualité de la réglementation et le climat des affaires - Réforme du droit des faillites	Améliorer la qualité de la réglementation et le climat des affaires (projet 24.1 du plan « Justice 30 »)	En cours
	Réforme de la loi 3/2004 qui établit des mesures pour lutter contre les retards de paiement dans les transactions commerciales	En cours
14. Modernisation et renforcement du système national de santé	Avancer dans la mise en œuvre du cadre stratégique pour la modernisation des soins de santé primaires	En cours
	Réformer le système public de santé	En cours
	Renforcer les capacités professionnelles et réduire les emplois temporaires	En cours
15. Modernisation et renforcement des systèmes d'éducation, de formation professionnelle et des universités	Promouvoir le plan de modernisation de la formation professionnelle	En cours
	Abroger la LOMCE (Loi organique pour l'amélioration de la qualité éducative) et la remplacer par une loi générale sur l'éducation	Réalisé
16. Nouvelles politiques publiques du marché du travail: vers un statut des travailleurs du XXI ^e siècle	Améliorer les politiques de l'emploi	Réalisé
	Améliorer la garantie pour la jeunesse afin de lutter contre le chômage	Réalisé
	Renforcer l'employabilité en améliorant les compétences et en facilitant la transition professionnelle Formuler et mettre à jour un indice mathématique personnel d'employabilité	En cours
17. Nouvelle économie des services à la personne	Renforcer la prise en charge des adultes dépendants et promouvoir un changement de modèle d'accompagnement et de soins de longue durée	En cours
18. Renforcement des politiques d'inclusion et des services sociaux	Adopter une loi-cadre sur les services sociaux qui garantisse un portefeuille minimal de gestion décentralisée	En cours
19. Modernisation et progressivité de l'impôt	Mettre en place un comité d'expertes pour la réforme fiscale	Réalisé
20. Consolidation du système de retraite	Revoir la prise en compte des périodes non travaillées et protéger les personnes dont les cotisations sont irrégulières au long de leur carrière.	En cours
	Éliminer le « facteur de durabilité », qui consiste à ajuster le montant des	Réalisé



Réforme	Engagement associé	État de mise en œuvre de l'engagement associé
	pensions à l'espérance de vie, ainsi que l'indice de revalorisation des pensions	
	Encourager les salariés à repousser leur départ à la retraite grâce à des formules de cumul emploi-retraite et des incitations financières, décourager les départs anticipés et revoir ces formules	Réalisé

8.5. Autres sources

Cette section comprend les engagements pris par les membres du Gouvernement depuis le début de la législature jusqu'au 31 décembre 2021. Les engagements peuvent provenir de déclarations publiques, de plans, d'accords, d'auditions, de réunions, de visites et d'autres espaces dans lesquels un engagement spécifique est pris dans les termes décrits dans les bases méthodologiques figurant à l'**annexe I** du présent rapport.

Comme on peut le voir dans le tableau 12, il y a 20 engagements supplémentaires provenant d'autres sources au cours du second semestre 2021, ce qui fait un total 74 nouveaux engagements pour l'année 2021.

Tableau 12. Réalisation des engagements provenant d'autres sources.

Nb engagements actuel [Nb d'engagements en Juin 21]	En cours					Réalisés		
	Juin 21	Déc. 21			Prévision Juin 22	Juin 21	Déc. 21	Prévision Juin 22
		Sans avancées	Avec des avancées	En cours de traitement par des tiers				
170 [150]	99 (66,0 %)	94 (55,3 %)			83 (48,8 %)	44 (29,3 %)	65 (38,2 %)	77 (45,3 %)
		6 (3,5 %)	82 (48,2 %)	6 (3,5 %)				

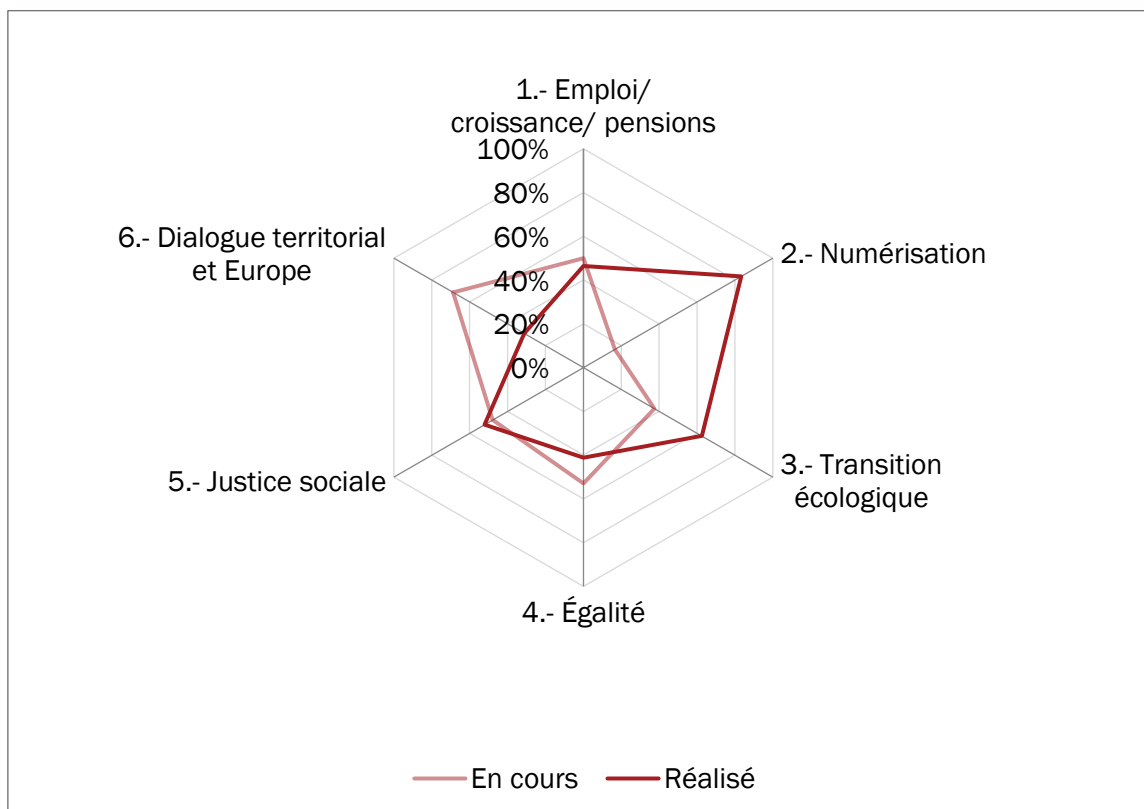
8.6. Réalisation des engagements selon les axes stratégiques

Le discours d'inauguration s'articulait autour de 6 grands volets appelés « axes de transformation ». L'état de mise en œuvre des engagements pris dans le discours d'investissement, distribués selon les axes de transformation, est présenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau 13. Engagements contenus dans le discours d'investissement selon les six axes de transformation.

Axes de transformation	Nb d'engagements	Déc. 21	
		En cours	Réalisés
1.- Emploi/croissance/pensions	84	50,0 %	46,4 %
2.- Numérisation	12	16,7 %	83,3 %
3.- Transition écologique	16	37,5 %	62,5 %
4.- Égalité	17	52,9 %	41,2 %
5.- Justice sociale	94	47,9 %	52,1 %
6.- Dialogue territorial et Europe	16	68,8 %	31,3 %
Total	239	48,1 %	50,2 %

Graphique 11. Réalisation à Déc-21 des engagements contenus dans le discours d'investissement selon les axes de transformation.

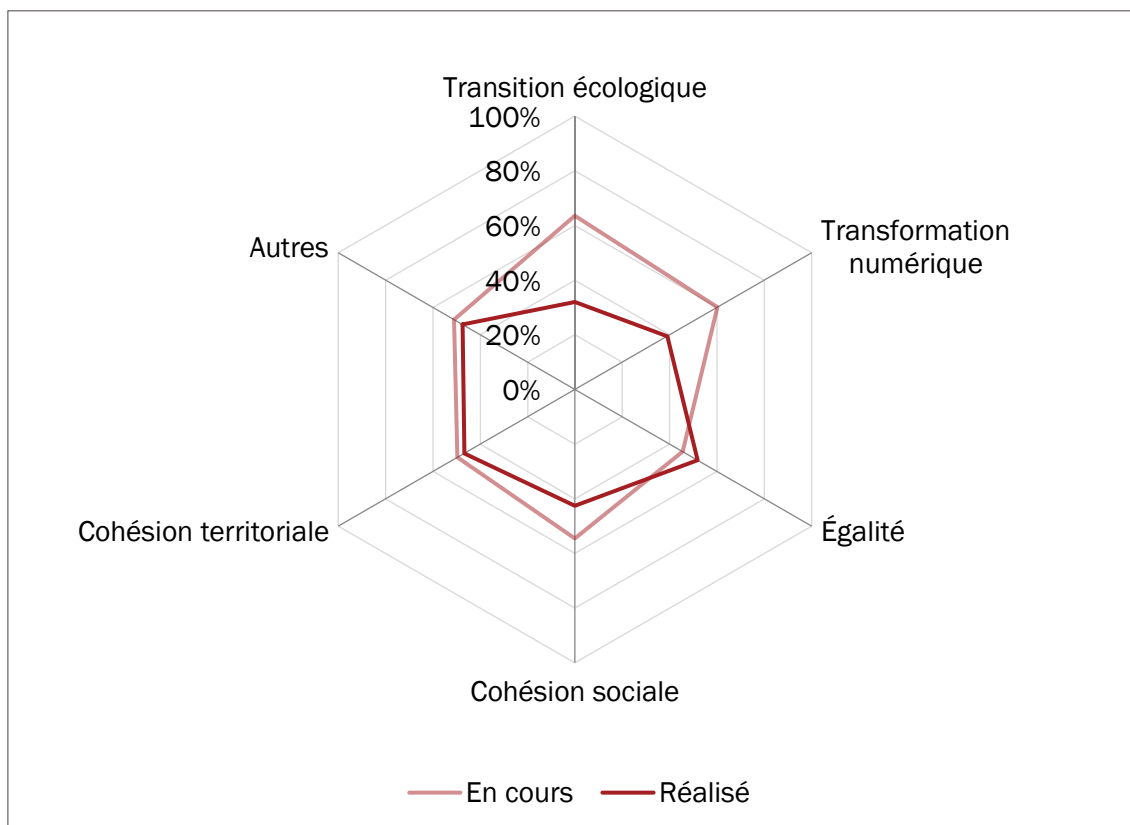


La réponse à la pandémie et à ses conséquences a modifié le cadre stratégique, défini dans le Plan de relance, de transformation et de résilience autour de 4 lignes directrices (la cohésion pouvant être décomposée en cohésion sociale et territoriale).

Tableau 14. Réalisation globale des engagements selon les lignes directrices du PRTR.

Lignes directrices du PRTR	Nb d'engagements	Déc. 21	
		En cours	Réalisés
Transition écologique	225	63,6 %	32,0 %
Transformation numérique	123	60,2 %	39,0 %
Égalité	110	45,5 %	51,8 %
Cohésion sociale	578	54,5 %	42,6 %
Cohésion territoriale	306	49,7 %	46,7 %
Autres	139	51,1 %	47,5 %
Total	1 481	54,4 %	42,7 %

Graphique 12. Réalisation à Déc-21 des engagements selon les lignes directrices du PRTR.





Il s'avère nécessaire de créer un sixième groupe (« Autres ») dans lequel placer tous les engagements qui, de par leur nature, ne relèvent pas du champ d'application des lignes directrices.

On trouvera ci-après une **analyse qualitative des engagements les plus significatifs ayant été réalisés, en cours et non commencés**, ainsi que les initiatives mises en place pendant l'année 2021, pour chacune des grandes lignes directrices de l'action du Gouvernement.

POUR UNE ESPAGNE VERTE

Tableau 15. Réalisation des engagements pour une Espagne verte.

Engagements	En cours Déc. 21	Réalisés Déc. 21	Réalisation prévue Juin 22
225	63,6 %	32,0 %	34,2 %

ENGAGEMENTS RÉALISÉS OU EN COURS ET PRINCIPALES INITIATIVES (2021)

Second semestre

- Approbation du Projet stratégique pour la relance économique et la transformation (PERTE) pour le développement d'un écosystème pour la fabrication du véhicule électrique connecté.
- Approbation de différentes lignes d'investissement dans des projets d'intégration des énergies renouvelables à l'environnement.
- Approbation au deuxième tour du projet de loi pour agir sur la rémunération du carbone non émis du marché de l'électricité.
- Approbation de la stratégie nationale pour l'infrastructure verte et la connectivité et la restauration écologiques.
- Approbation d'une réglementation visant à atténuer l'impact de la hausse des prix du gaz naturel sur les marchés de détail du gaz et de l'électricité, à protéger les consommateurs et à introduire davantage de transparence sur les marchés de gros et de détail de l'électricité et du gaz naturel.
- Approbation d'une feuille de route sur l'autoconsommation.
- Présentation publique d'une feuille de route sur le biogaz.



- Approbation de la feuille de route pour le développement de l'énergie éolienne marine et des autres énergies marines en Espagne.
- Approbation de l'arrêté ministériel qui rend possible la préparation et l'organisation de l'Assemblée citoyenne sur le climat.
- Adoption par le Conseil des ministres de la Stratégie 2030 pour une mobilité sûre, durable et connectée.
- Approbation du Document de réglementation des aéroports 2022-2026, établissant les conditions à respecter dans les aéroports du réseau AENA en termes de qualité et d'environnement.
- Publication de la première version du Plan stratégique de politique agricole commune pour l'Espagne (PEPAC).
- Signature de nombreux accords pour la modernisation des systèmes d'irrigation dans le cadre du Plan directeur sur l'irrigation.
- Présentation au Conseil d'État de l'avant-projet de loi sur la pêche durable et la recherche halieutique.
- Mise en œuvre d'actions de promotion de la pêche durable en collaboration avec des navires de recherche.
- Approbation du Plan national des eaux usées dit « Plan DSEAR » (acronyme en espagnol pour « épuration, assainissement, efficacité, économie et réutilisation »).
- Poursuite de la maintenance et du développement du système d'information agro-climatique pour l'irrigation (SIAR).
- Mise en œuvre de l'investissement le plus important prévu par le Plan pour la modernisation et la compétitivité du secteur touristique.
- Travaux en cours pour l'élaboration d'une stratégie de durabilité touristique intégrale.
- Présentation de la première version de l'avant-projet de loi sur la protection et les droits des animaux.
- Approbation du plan d'action pour prévenir l'introduction et la propagation des espèces exotiques envahissantes.

Premier semestre

- Approbation de la loi sur le changement climatique et la transition énergétique.
- Présentation du projet de loi sur les déchets et les sols pollués. En phase parlementaire.



- Présentation du projet de loi pour la création du Fonds national pour la durabilité du système électrique a été présenté. En phase parlementaire.
- Adoption de la stratégie de stockage de l'énergie.
- Approbation du programme MOVES III pour la promotion des véhicules électriques, le programme MOVES II ayant par ailleurs été doté de 20 millions d'euros supplémentaires destinés aux régions ayant alloué 100 % de leur budget au volet du plan relatif à l'achat de véhicules électriques.
- Travaux en cours sur le plan national de financement durable.
- Premières enchères d'énergies renouvelables pour la période 2020-2025 dans le cadre du nouveau système approuvé par le gouvernement en décembre 2020, dans lequel le promoteur reçoit un prix fixe pour l'énergie produite en fonction de l'offre qu'il a proposée.
- Entrée en vigueur le 1^{er} juin d'un nouveau modèle de facture d'électricité pour les consommateurs dans le cadre du « prix volontaire pour les petits consommateurs » (PVPC), qui encourage les économies d'énergie, l'efficacité, l'autoconsommation et le déploiement des véhicules électriques.

PRINCIPAUX ENGAGEMENTS NON COMMENCÉS

- Approuver une loi visant à réglementer le grand cycle de l'eau.

POUR UNE ESPAGNE NUMÉRIQUE

Tableau 16. Réalisation des engagements pour une Espagne numérique.

Engagements	En cours Déc. 21	Réalisés Déc. 21	Réalisation prévue Juin 22
123	60,2 %	39,0 %	43,1 %

ENGAGEMENTS RÉALISÉS OU EN COURS ET PRINCIPALES INITIATIVES (2021)

Second semestre

- Approbation du projet de loi sur les *startups*.
- Approbation par le Conseil des ministres du projet de loi générale sur les télécommunications, qui est désormais en phase parlementaire.
- Approbation de l'accord portant adoption de la Charte des droits numériques.



- Mise en œuvre de nombreuses actions pour le déploiement de la 5G (réseaux, mutation technologique et innovation) et le développement de compétences numériques transversales.
- Approbation de subventions destinées à la transformation numérique et à la modernisation des administrations locales.
- Approbation de la distribution territoriale aux régions espagnoles des fonds pour promouvoir des projets de transformation numérique selon différentes lignes stratégiques.
- Approbation du Plan stratégique de l'inspection du travail et de la sécurité sociale 2021-2023 pour la promotion des nouvelles technologies et la modernisation de l'entité.
- Approbation de la répartition territoriale et des critères de distribution des crédits pour la mise en place du programme de numérisation du système éducatif, gérés par les régions espagnoles.
- Approbation du décret royal réglementant l'octroi direct de subventions aux universités publiques espagnoles pour la modernisation et la numérisation du système universitaire espagnol.
- Publication des résultats de l'appel à candidatures du Programme Cervera 2021 pour les Centres technologique d'excellence.
- Publication des résultats provisoires de l'appel à candidatures de l'Agence nationale pour la recherche pour les équipements scientifiques.
- Approbation du plan « Activa Industria 4.0 ».
- Publication et lancement du deuxième Plan d'action de la stratégie espagnole pour la numérisation du secteur agroalimentaire.
- Publication de divers projets pour la modernisation et l'innovation des industries culturelles et créatives ainsi que pour l'action et la promotion culturelles.
- Approbation de la loi sur les mesures fiscales et de soutien au secteur culturel, notamment sur les aides exceptionnelles dans le domaine de la numérisation et de l'innovation pour faire face à l'impact négatif de la crise sanitaire de la COVID-19 sur ce secteur.

Premier semestre

- Présentation d'un plan de numérisation des administrations publiques.



- Présentation du plan de transformation numérique des PME 2021-2025 et programme Digital Toolkit en cours d'élaboration.
- Présentation du plan national pour les compétences numériques et du hub de compétences numériques qui y est prévu.
- Présentation du plan « Espagne, pôle audiovisuel de l'Europe ».
- Approbation du plan d'État pour la recherche scientifique et technique et l'innovation pour la période 2021-2023.
- Travaux en cours sur l'avant-projet de loi modifiant la loi sur la science, la technologie et l'innovation et approbation par le Conseil des ministres au premier tour.
- Approbation d'un plan choc en matière de cybersécurité, mise à jour du schéma de sécurité national et adoption de mesures permettant d'accroître le niveau de cybersécurité des fournisseurs de technologies dans le secteur public.
- Poursuite des travaux sur l'avant-projet de loi générale sur la communication audiovisuelle.
- Travaux en cours sur la rédaction de la loi sur l'efficacité numérique du service public de la justice.
- Publication du nouvel appel à candidatures pour le Programme d'extension de la large bande de nouvelle génération. Il permettra d'octroyer des aides pour un montant de 36,84 millions d'euros afin de déployer un réseau à très haut débit dans différentes provinces espagnoles, auquel auront accès plus de 156 000 foyers et locaux.
- Travaux en cours sur l'appel d'offres pour les concessions de la bande de fréquence 700 MHz, l'une des bandes prioritaires pour le déploiement de la technologie 5G.
- Lancement de « Elementos de IA », une formation en ligne gratuite et ouverte à toutes les personnes intéressées sur les principes fondamentaux de l'intelligence artificielle.
- Création de nouvelles aides pour le développement de jeux vidéo et d'autres contenus issus de la création numérique.

POUR UNE ESPAGNE SANS DISPARITÉS ENTRE LES SEXES

Tableau 17. Réalisation des engagements pour une Espagne sans disparités entre les sexes.

Engagements	En cours Déc. 21	Réalisés Déc. 21	Réalisation prévue Juin 22
110	45,5 %	51,8 %	55,5 %

ENGAGEMENTS RÉALISÉS OU EN COURS ET PRINCIPALES INITIATIVES (2021)

Second semestre

- Travail en cours sur le projet de loi organique portant sur la garantie intégrale de la liberté sexuelle, en phase parlementaire.
- Approbation de l'arrêté réintroduisant le droit d'accès aux traitements de procréation médicalement assistée dans le portefeuille de soins du système national de santé.
- Signature au Congrès d'un nouvel accord concernant le Pacte d'État contre la violence de genre afin de garantir son financement et de le rendre permanent.
- Approbation du catalogue des mesures urgentes du Plan d'amélioration et de modernisation contre la violence de genre.
- Accord sur la reconnaissance des bureaux d'assistance aux victimes en tant que services spécialisés dans l'attestation de la violence de genre.
- Approbation de l'arrêté fixant les bases réglementaires pour l'octroi de subventions publiques destinées à financer le « Programme de soutien aux femmes en milieu rural et urbain ».
- Lancement d'une consultation publique sur la réforme de la loi organique 1/2004, relative aux mesures de protection intégrale contre la violence de genre, afin d'étendre son champ d'application à toutes les formes de violence couvertes par la Convention d'Istanbul.
- Accord sur l'assimilation des couples en union civile aux couples mariés en matière d'allocation de veuvage.



- Lancement de la consultation publique préalable à la réforme de la loi 2/2010 sur la santé sexuelle et reproductive et l'interruption volontaire de grossesse.
- Tenue de la première réunion du Conseil consultatif des soins (*Mesa Asesora para los Cuidados*).
- Approbation de la déclaration institutionnelle formulée à l'occasion de la Journée internationale contre l'exploitation sexuelle et la traite des femmes et des enfants.

Premier semestre

- Approbation du plan *Corresponsables*, doté de 190 millions d'euros, pour la transformation du système d'accueil des enfants de moins de 14 ans.
- Approbation de la création d'un nouveau complément de maternité et paternité, visant à réduire l'actuelle disparité entre les sexes au niveau des pensions.
- Lancement d'un plan d'action d'urgence contre la traite et l'exploitation sexuelle et, dans ce cadre, démarrage des travaux d'élaboration pour un projet de loi globale contre la traite.
- La loi organique relative à la protection intégrale des enfants et des adolescents contre la violence prévoit la suspension du droit de visite des mineurs lorsque le parent purge une peine (ou situation similaire) pour des crimes graves de violence sexiste ou commis en présence des enfants mineurs.
- Mise en place de centres de prise en charge globale des victimes de violences sexuelles, ouverts 24 heures sur 24.
- Élargissement des missions du service 016 qui fournit à présent des informations, des conseils juridiques et une prise en charge psychosociale immédiate pour toutes les formes de violence perpétrées contre les femmes.
- La prise en charge des victimes de violence de genre et les services d'hébergement pour les victimes de violence de genre, d'exploitation sexuelle et/ou de traite à des fins d'exploitation sexuelle sont désormais considérés comme des services essentiels.
- Poursuite de la promotion du système VioGén avec la signature de nouveaux accords avec différentes mairies.
- L'avant-projet de loi pour l'égalité réelle et effective des personnes transgenres et pour la garantie des droits des personnes LGTBI – approuvé au premier tour par le Conseil des ministres – inclut le droit d'accès à la procréation médicalement assistée pour toutes les femmes.



- Création d'un bureau de l'égalité et mise en place d'un protocole sur le harcèlement sexuel dans les établissements pénitentiaires.
- Présentation du Guide de politique étrangère féministe.
- Approbation de la qualification de la ligue de football féminin en tant que ligue professionnelle par le comité directeur du Conseil supérieur des sports.

POUR UNE ESPAGNE DE LA COHÉSION ET DE L'INCLUSION

Tableau 18. Réalisation des engagements pour une Espagne de la cohésion et de l'inclusion.

Cohésion	Engagements	En cours Déc. 21	Réalisés Déc. 21	Réalisation prévue Juin 22
Sociale	578	54,5 %	42,6 %	50,9 %
Territoriale	306	49,7 %	46,7 %	51,0 %

ENGAGEMENTS RÉALISÉS OU EN COURS ET PRINCIPALES INITIATIVES (2021)

Second semestre

- Poursuite de la stratégie vaccinale contre la COVID-19. Plus de 90 % de la population cible espagnole est déjà vaccinée et la vaccination des enfants a débuté. Approbation de recommander l'administration d'une dose de rappel aux personnes de plus de 50 ans. L'administration de la troisième dose a commencé.
- Approbation de la réforme du droit du travail portant modification du Statut des travailleurs, en particulier des principaux aspects relatifs à la stabilité de l'emploi, à la sous-traitance, aux ERTE et à la négociation collective.
- Approbation du projet de loi sur les mesures urgentes visant à réduire l'emploi temporaire dans le secteur public.
- Approbation de la loi sur le télétravail.
- Approbation de le décret royal fixant le salaire minimum interprofessionnel (SMI) pour 2021.
- Approbation au premier tour de l'avant-projet de loi sur le droit au logement.
- Approbation de la prolongation des mesures du « bouclier social » jusqu'au 28 février 2022, dans le but de maintenir la protection existante pour les personnes les plus vulnérables.



- Approbation de la loi visant à garantir le pouvoir d'achat des pensions et la mise en place d'autres mesures destinées à renforcer la viabilité financière et sociale du système public des pensions.
- Préparation de l'avant-projet de loi modifiant le texte révisé de la loi générale sur la sécurité sociale en vue de simplifier et d'améliorer le niveau de l'assistance chômage.
- Approbation du projet de loi de mémoire démocratique.
- Présentation aux régions de l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan de 130 mesures pour relever le défi démographique et présentation de la stratégie pour relever le défi démographique lors de la 24^e Conférence des présidents de région.
- Approbation de subventions dans le cadre du programme de réhabilitation énergétique des bâtiments existants dans les municipalités confrontées au défi démographique (Programme PREE 5000).
- Approbation par le Parlement de la loi organique d'aménagement et d'intégration de la formation professionnelle.
- Approbation dans le cadre des fonds alloués aux territoires de différentes actions liées au programme de coopération territoriale pour l'orientation, le développement et l'enrichissement éducatif dans les centres présentant une complexité éducative particulière (Programme PROA +).
- Approbation au premier tour de l'avant-projet de la loi organique du système universitaire.
- Approbation de la stratégie espagnole de soutien actif à l'emploi (2021-2024).
- Approbation du plan annuel de politique de l'emploi 2021 (PAPE 2021).
- Travaux en cours sur la rédaction d'un avant-projet de loi modifiant divers règlements pour l'équité, l'universalité et la cohésion du système national de santé.
- Approbation du plan d'investissement en équipements sanitaires de haute technologie pour le système national de santé (INVEAT).
- Présentation du plan d'action 2021-2024 sur la santé mentale et la COVID-19 pour répondre aux conséquences de la pandémie.
- Examen en cours par le Cortès générales espagnol du projet de loi sur le sport.
- Approbation de la loi organique de la lutte contre le dopage dans le sport.



- Renvoi au Conseil d'État de la loi sur l'efficacité des procédures au sein du service public de la justice.
- Approbation de l'avant-projet de loi pour l'égalité réelle et effective des personnes transgenres et pour la garantie des droits des personnes LGTBI.
- Approbation du projet de loi modifiant la loi 12/2013 du 2 août 2013 relative aux mesures visant à améliorer le fonctionnement de la chaîne alimentaire.
- Progrès en cours dans la réforme de la loi sur les collectivités locales.
- Approbation au deuxième tour par le Conseil des ministres, du projet de loi sur la réforme de la loi sur les procédures de redressement et de liquidation judiciaires (*Ley Concursal*).
- Travaux en cours pour élaborer le plan global de réduction de l'obésité de l'enfant.
- Approbation de la Stratégie de sécurité nationale.
- Approbation au premier tour par le Conseil des ministres de l'avant-projet de loi sur la coopération pour le développement durable et la solidarité mondiale.

Premier semestre

- Approbation de la loi organique sur la protection intégrale des enfants et des adolescents contre la violence.
- Approbation de la loi organique réglementant l'euthanasie.
- Présentation du projet de loi de réforme de l'article 49 de la Constitution espagnole, actuellement en phase parlementaire, afin d'améliorer la protection sociale des personnes handicapées. Approbation du décret royal visant à promouvoir l'accès à l'emploi des personnes présentant une déficience intellectuelle.
- Mise en œuvre du plan choc 2021-2023 au sein du dispositif pour l'autonomie et la prise en charge de la dépendance.
- Accord avec les partenaires sociaux concernant la réforme du système public de pensions, qui établit un cadre pour la revalorisation selon l'IPC.
- Modification du Statut des travailleurs pour garantir les droits des personnes qui fournissent des services de livraison dans le cadre des plateformes numériques et mise en place d'une campagne d'inspection contre les principaux modèles de fraude.
- Approbation du plan « Garantía juvenil Plus » 2021-2027 pour le travail décent des jeunes.
- Approbation d'un plan de 130 mesures pour faire face au défi démographique.



- Création du Forum pour la cohésion territoriale.
- Avancées sur la rédaction d'un plan pour un logement locatif abordable, l'objectif de développer un véritable parc de logements publics ayant par ailleurs été porté à 100 000 logements.
- Approbation de la loi sur les mesures visant à prévenir et à combattre la fraude fiscale et mise en place du comité d'expert-es pour la réforme fiscale.
- Approbation du décret-loi royal portant adoption de mesures urgentes dans le domaine de la fiscalité et de la production des énergies, et concernant la gestion des redevances et du tarif d'utilisation de l'eau.
- Approbation de la stratégie pour l'entrepreneuriat espagnol « España Nación Emprendedora ».
- Approbation au premier tour par le Conseil des ministres de l'avant-projet de loi organique sur l'efficience organisationnelle du service public de la justice, actuellement en phase parlementaire.
- Des progrès continuent d'être réalisés dans le traitement de l'avant-projet de loi sur les procédures pénales, qui a été approuvé en 2020 par le Conseil des ministres au premier tour.
- L'avant-projet de loi portant modification de la loi sur le patrimoine historique espagnol et de la loi sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, qui a été approuvé par le Conseil des ministres au premier tour, est en cours de traitement.

PRINCIPAUX ENGAGEMENTS NON COMMENCÉS

- Approuver la loi sur la liberté de conscience.
- Élaborer une loi sur l'asile.
- Approuver un Statut des travailleurs du XXI^e siècle.

8.7. Engagements par fonctions des administrations publiques

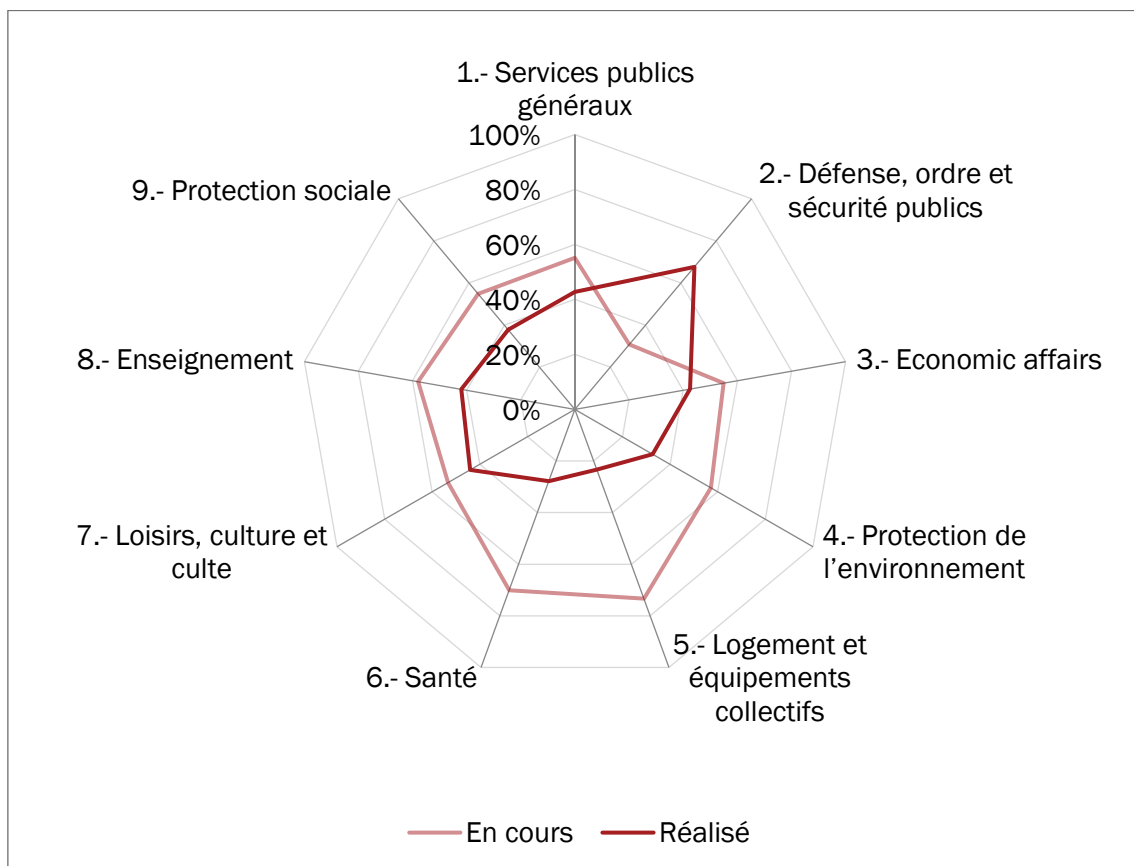
Comme au premier semestre 2021, l'état de mise en œuvre des engagements est également classé par fonctions des administrations publiques ou COFOG, une classification standardisée et internationalement reconnue qui permet de structurer les interventions publiques en fonction de leur finalité. Elle peut également être utilisée pour répertorier et suivre les différentes interventions publiques dans des domaines prédéfinis.

Le tableau 19 et le graphique 13 montrent l'état de mise en œuvre des engagements pris par le gouvernement au 31 décembre 2021 selon la COFOG.

Tableau 19. *Vision globale de la réalisation des engagements selon la COFOG.*

Fonctions des administrations publiques	Nb d'engagements	Déc. 21	
		En cours	Réalisés
1.- Services publics généraux	379	55,1 %	42,7 %
2.- Défense, ordre et sécurité publics	133	30,8 %	67,7 %
3.- Affaires économiques	475	54,9 %	42,5 %
4.- Protection de l'environnement	98	57,1 %	32,7 %
5.- Logement et équipements collectifs	30	73,3 %	23,3 %
6.- Santé	97	70,1 %	27,8 %
7.- Loisirs, culture et culte	118	53,4 %	44,1 %
8.- Enseignement	69	58,0 %	42,0 %
9.- Protection sociale	82	54,9 %	37,8 %
Total	1 481	54,4 %	42,7 %

Graphique 13. *Réalisation des engagements selon les fonctions des administrations publiques.*





Sommaire tableaux

Tableau 1. <i>Bilan de réalisation des engagements au 31 décembre 2021.</i>	5
Tableau 2. <i>Bilan et écart dans la réalisation des engagements figurant dans le rapport de juin 2021.</i>	6
Tableau 3. <i>Bilan annuel du nombre des engagements pris en 2021 et de leur réalisation.</i>	22
Tableau 4. <i>Réalisation générale des engagements.</i>	23
Tableau 5. <i>Réalisation des engagements contenus dans le discours d'investiture.</i>	27
Tableau 6. <i>Engagement du discours d'investiture laissé sans suite.</i>	28
Tableau 7. <i>Réalisation des engagements pris dans l'Accord de coalition progressiste.</i>	29
Tableau 8. <i>Réalisation des engagements provenant d'accords signés avec d'autres forces politiques.</i>	30
Tableau 9. <i>Réalisation des engagements pris lors de la présentation des lignes stratégiques des ministères au Congrès des députés ou au Sénat.</i>	33
Tableau 10. <i>Réalisation des engagements liés au PRTR.</i>	35
Tableau 11. <i>Réalisation des engagements associés aux 20 réformes majeures du PRTR.</i>	36
Tableau 12. <i>Réalisation des engagements provenant d'autres sources.</i>	39
Tableau 13. <i>Engagements contenus dans le discours d'investiture selon les six axes de transformation.</i>	40
Tableau 14. <i>Réalisation globale des engagements selon les lignes directrices du PRTR.</i>	41
Tableau 15. <i>Réalisation des engagements pour une Espagne verte.</i>	42
Tableau 16. <i>Réalisation des engagements pour une Espagne numérique.</i>	44
Tableau 17. <i>Réalisation des engagements pour une Espagne sans disparités entre les sexes.</i>	47
Tableau 18. <i>Réalisation des engagements pour une Espagne de la cohésion et de l'inclusion.</i>	49
Tableau 19. <i>Vision globale de la réalisation des engagements selon la COFOG.</i>	53



Sommaire graphiques

Graphique 1. <i>Processus de réalisation</i>	12
Graphique 2. <i>États de mise en œuvre des engagements</i>	14
Graphique 3. <i>Objectifs de développement durable</i>	20
Graphique 4. <i>Alignement des engagements avec les ODD</i>	21
Graphique 5. <i>Écart par rapport aux prévisions de réalisation des engagements</i>	24
Graphique 6. <i>Évolution des engagements</i>	25
Graphique 7. <i>Réalisation des engagements contenus dans le discours d'investiture</i>	27
Graphique 8. <i>Réalisation des engagements pris dans l'Accord de coalition progressiste</i> ...	29
Graphique 9. <i>Réalisation des engagements provenant d'accords signés avec d'autres forces politiques</i>	32
Graphique 10. <i>Réalisation des engagements pris lors de la présentation des lignes stratégiques des ministères au Congrès des députés ou au Sénat</i>	34
Graphique 11. <i>Réalisation à Déc-21 des engagements contenus dans le discours d'investiture selon les axes de transformation</i>	40
Graphique 12. <i>Réalisation à Déc-21 des engagements selon les lignes directrices du PRTR</i>	41
Graphique 13. <i>Réalisation des engagements selon les fonctions des administrations publiques</i>	53



GOBIERNO
DE ESPAÑA